



Tendances sociales CANADIENNES

HIVER
2005

N° 79



ARTICLES DE FOND

L'engagement politique chez les jeunes

Les aspirations des immigrants en matière d'éducation

Se rendre au travail

Projections de la population des minorités visibles

Les aînés déménagent

12 \$ au Canada • N° 11-008 au catalogue



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Vous désirez

COMMUNIQUER *avec nous*

Bureau de la rédaction

Courriel : cstsc@statcan.ca
Télécopieur : (613) 951-0387
Courrier postal : Rédactrice-en-chef
Tendances sociales canadiennes
7^e étage, immeuble Jean Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Services aux abonnés

Courriel : infostats@statcan.ca
Téléphone : 1 800 700-1033
Télécopieur : 1 800 889-9734
Courrier postal : Gestion de la circulation, Division de la diffusion,
Statistique Canada, 120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Pour commander des publications de Statistique Canada

Courriel : infostats@statcan.ca
Téléphone : 1 800 267-6677
Télécopieur : 1 877 287-4369
Internet : www.statcan.ca/english/IPS/Data/11-008-XIE.htm
En personne : Au bureau régional de Statistique Canada le plus près
de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de Statistique Canada

Courriel : infostats@statcan.ca
Téléphone : 1 800 263-1136
Internet : www.statcan.ca
Ligne ATS : 1 800 363-7629

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.



TSC

Rédactrice en chef

Susan Crompton

Rédacteurs
Warren Clark
Anna Kemeny
Anne Milan
Assistant à la recherche

Gilbert Mansour

Gestionnaire de la production

Cynthia Fortura

Coordonnatrice de la production

Shirley Li

Marketing/Diffusion

Alex Solis

Révisure en chef de la version française

Ginette Lavoie

Direction artistique et impression
Division de la diffusion
Statistique Canada
Conception
Services de créativité
Statistique Canada
Comité de revue
Rosemary Bender, Monica Boyd,
John Jackson, Doug Norris,
Grant Schellenberg
Remerciements
M. Boudreault, J. Coulter, P. Giles,
A. Lebeau, O. Lo, P. Poon,
M.-P. Robert, N. Villemure
Tendances sociales canadiennes

Décembre 2005

Tous droits réservés. L'utilisation de ce produit est limitée au détenteur de licence et à ses employés. Le produit ne peut être reproduit et transmis à des personnes ou organisations à l'extérieur de l'organisme du détenteur de licence.

Des droits raisonnables d'utilisation du contenu de ce produit sont accordés seulement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication des résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans ces documents. Cette documentation doit servir à des fins non commerciales seulement. Si c'est le cas, la source des données doit être citée comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, les utilisateurs doivent d'abord demander la permission écrite aux Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) KIA 0T6, CANADA.

Publication inscrite dans **Academic ASAP, Academic Search Elite, Canadian Periodical Index, Canadian Serials, Expanded Academic ASAP, PAIS International, Periodical Abstracts, Periodical Abstracts Research II, ProQuest 5000, Proquest Research Library** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701
(Version imprimée)ISSN 1481-1642
(Version électronique)

Tendances sociales CANADIENNES

Articles de fond

2 Volonté de participer : l'engagement politique chez les jeunes adultes

par Anne Milan

8 Viser haut : les aspirations des jeunes immigrants de minorités visibles en matière d'éducation

par Alison Taylor et Harvey Krahn

13 Se rendre au travail

par Andrew Heisz et Sébastien LaRochelle-Côté

18 Diversité ethnoculturelle au Canada : perspectives pour 2017

par Alain Bélanger et Éric Caron Malenfant

24 Les changements de logement chez les personnes âgées

par Jane Lin

Aussi dans ce numéro

30 Au fil de l'actualité

31 Indicateurs sociaux

32 Plan de leçon : « Volonté de participer : l'engagement politique chez les jeunes adultes »

Volonté de participer : l'engagement politique chez les jeunes adultes

par Anne Milan

On estime souvent que les jeunes adultes ne sont pas intéressés aux activités politiques. Est-il vrai qu'ils sont plus désillusionnés par les méthodes traditionnelles de participation que ne le sont les personnes des autres groupes d'âge, comme semble l'indiquer la proportion d'entre eux qui votent aux élections municipales, provinciales ou fédérales? Les jeunes adultes participent-ils à des formes d'engagement politique autres que le vote? Et est-ce que ceux qui votent s'adonnent également à d'autres formes d'engagement politique?

Dans le présent article, on utilise les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2003 pour faire ressortir l'importance de l'engagement politique chez les jeunes adultes de 22 à 29 ans¹, selon leur participation à des activités politiques traditionnelles (vote) et moins courantes (formes d'engagement politique autres que le vote). On examine ensuite quelques-uns des liens entre certaines caractéristiques précises des jeunes adultes et leurs engagements politiques, par exemple voter, signer des pétitions, boycotter certains produits, assister à des assemblées publiques ou participer à des manifestations.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Dans la présente étude, on utilise les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2003, dans le cadre de laquelle on a interviewé environ 25 000 Canadiens de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés des 10 provinces. Cette étude porte sur les adultes de 22 à 29 ans, soit un échantillon d'environ 3 000 personnes représentant à peu près 3,4 millions de Canadiens de ce groupe d'âge. On a choisi ce groupe d'âge précis afin d'inclure les personnes qui avaient 18 ans et plus en 2000, année de la plus récente élection fédérale précédant l'enquête.

Aux fins de la présente analyse, les responsables de l'étude ont établi une échelle de 0 à 8 portant sur l'intérêt envers des formes d'engagement politique autres que le vote. On demandait alors aux participants si, au cours des 12 mois précédents, ils avaient : cherché des renseignements concernant une question politique; fait du bénévolat pour un parti politique; exprimé leur opinion sur une question en communiquant avec les responsables d'un journal ou avec un politicien; signé une pétition; boycotté ou choisi un produit pour des raisons d'éthique; assisté à une assemblée publique; pris la parole au cours d'une assemblée publique; participé à une manifestation ou à une marche.

Un pointage de 0 signifie que le répondant n'a participé à aucune autre forme d'engagement politique que le vote, tandis qu'un pointage de 8 indique qu'il a participé à toutes les activités.

Deux modèles statistiques ont été conçus afin d'examiner l'incidence de facteurs précis sur l'engagement politique des jeunes. Le premier modèle définit certains facteurs comme étant liés à la participation à d'autres formes d'engagement politique que le vote, alors que le deuxième analyse l'effet des mêmes facteurs sur l'engagement électoral. Ces facteurs comprennent : l'âge, la participation aux activités communautaires à l'adolescence, l'appartenance à un groupe, le sexe, le lieu de naissance, les croyances religieuses, le bénévolat, le sentiment d'appartenance à la collectivité, le lieu de résidence, le niveau de scolarité, l'activité principale, le revenu du ménage et l'engagement électoral (pour le premier modèle de participation à d'autres formes d'engagement politique que le vote).

Les jeunes adultes sont moins susceptibles de voter que les adultes plus âgés

Dans une démocratie, voter est souvent perçu comme le moyen classique ou traditionnel de participer au processus politique. En effet, de nombreux adultes exercent leur droit de vote, bien que la participation aux élections fédérales ait diminué au cours des 20 dernières années². Même si 77 % de la population en âge de voter a participé à au moins une des dernières élections avant l'enquête de 2003, on a observé de grandes différences au chapitre de la participation selon l'âge. D'après les données de l'ESG, seulement 59 % des électeurs dans la vingtaine ont voté, comparativement à 71 % chez les 30 à 44 ans et à 85 % ou plus chez les 45 ans et plus. Comme chez les groupes de personnes plus âgées, les jeunes adultes étaient moins susceptibles de voter aux élections locales qu'aux élections fédérales et provinciales.

Pourquoi les jeunes ne votent-ils pas?

Plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi les jeunes adultes votent en moins grand nombre que leurs homologues plus âgés. En effet, selon certains chercheurs, en comparant les jeunes adultes des générations précédentes à ceux d'aujourd'hui, on remarque que ces derniers ne s'intéressent tout simplement pas au processus politique³, n'ayant pas les aptitudes ou la motivation nécessaires pour y participer. À certains égards, lorsqu'on tente de trouver un point de départ pour s'informer, on peut se sentir submergé par la quantité d'information disponible sur Internet et présentée à la télévision ainsi que dans d'autres médias⁴. Par conséquent, il se peut que les jeunes adultes soient moins conscients de la pertinence des élections et qu'ils soient loin de penser que les décisions des politiciens les touchent directement⁵.



Les jeunes adultes de moins de 30 ans participaient aux activités politiques d'une façon différente des adultes plus âgés

	Engagement politique (%)					
	Groupe d'âge					
	Total	15 à 21 ans	22 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus
Suivi quotidien des nouvelles et de l'actualité	68*	35*	51	66*	81*	89*
Engagement électoral						
A voté à au moins une élection	77*	...	59	71*	85*	89*
la dernière élection fédérale	74*	...	52	68*	83*	89*
la dernière élection provinciale	73*	...	50	66*	82*	88*
la dernière élection municipale ou locale	60*	...	35	52*	70*	79*
Participation à d'autres formes d'engagement politique que le vote						
A participé à au moins une autre forme d'engagement politique que le vote	54*	59	58	57	56	39*
a cherché de l'information sur une question politique	26*	36	32	26*	25*	17*
a signé une pétition	28*	27*	31	31	29	16*
a boycotté ou choisi un produit pour des raisons d'éthique	20*	16*	25	25	21*	8*
a participé à une assemblée publique	22*	17	16	23*	25*	20*
a exprimé son opinion sur une question en communiquant avec les responsables d'un journal ou avec un politicien	13*	8	9	13*	16*	12*
a participé à une manifestation ou à une marche	6*	12*	8	6	6*	2*
a pris la parole au cours d'une assemblée publique	8*	4	5	9*	10*	7*
a fait du bénévolat pour un parti politique	3	2	3	2	4*	4

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Différence statistiquement significative par rapport au groupe des 22 à 29 ans ($p < 0,05$).

Nota : Les taux de participation électorale diffèrent de ceux qui sont publiés par Élections Canada, qui calcule ces taux selon le nombre d'électeurs admissibles.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

Une chercheuse canadienne a fait valoir que les jeunes adultes d'aujourd'hui se sentent à l'écart du discours politique traditionnel⁶. Elle soutient que les jeunes représentent une part décroissante de la population en âge de voter, une situation qui limite leur poids politique. Parallèlement, le gouvernement a restreint son appui aux questions qui intéressent les jeunes, notamment les études postsecondaires, la parité et les droits de la personne.

Il semble cependant que les jeunes adultes partagent au moins certains des intérêts politiques des Canadiens plus âgés. Une étude

menée en 2005 auprès des 18 à 29 ans a permis d'observer qu'avant la dernière élection, ces jeunes adultes considéraient les soins de santé comme étant la question la plus essentielle à leurs yeux⁷. En fait, tous les répondants, peu importe leur âge, ont accordé une plus grande importance aux soins de santé, mais la proportion était plus élevée chez les Canadiens plus âgés. Qui plus est, l'étude a permis de constater que les niveaux d'hostilité à l'égard de la politique étaient les mêmes chez les jeunes adultes que chez les adultes plus âgés.

Certains chercheurs ont présenté les jeunes comme des « sceptiques engagés » qui s'intéressent aux questions politiques, mais se méfient des politiciens⁸. Autrement dit, ils croient aux principes de la démocratie, mais sont généralement plus intéressés par l'engagement politique actif et les questions qui touchent directement leurs vies. Il est possible que le sentiment d'hostilité que les jeunes adultes ressentent par rapport aux partis politiques classiques soit partiellement responsable de leur perception négative à l'égard du processus politique traditionnel et de l'intérêt qu'ils vouent à des formes d'engagement politique autres que le vote⁹.

La plupart des adultes de moins de 65 ans participent à au moins une autre forme d'engagement politique que le vote

Alors que les jeunes adultes sont moins susceptibles de voter que les personnes de 30 ans et plus, il n'en est pas de même pour leur engagement politique dans d'autres secteurs. Au cours de l'année précédant l'enquête, dans le groupe des 22 à 29 ans, près de 3 personnes sur 5 (58 %) avaient participé à au moins une autre forme d'engagement politique que le vote, ce qui représente une proportion pratiquement semblable à celle du groupe des 30 à 64 ans (56 %). Par contre, chez les 65 ans et plus, seulement 2 Canadiens sur 5 (39 %) avaient participé à une forme d'engagement politique autre que le vote. On note cependant que ce groupe est le plus susceptible de voter.

Comme la participation à une autre forme d'engagement politique peut constituer une source précieuse de formation politique susceptible de favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences pertinentes en politique, en plus de sensibiliser les jeunes à ces questions et de les aider à les comprendre¹⁰, la participation de ces derniers à des formes d'engagement politique

autres que le vote est essentielle pour évaluer leur niveau d'intérêt à l'égard de la politique.

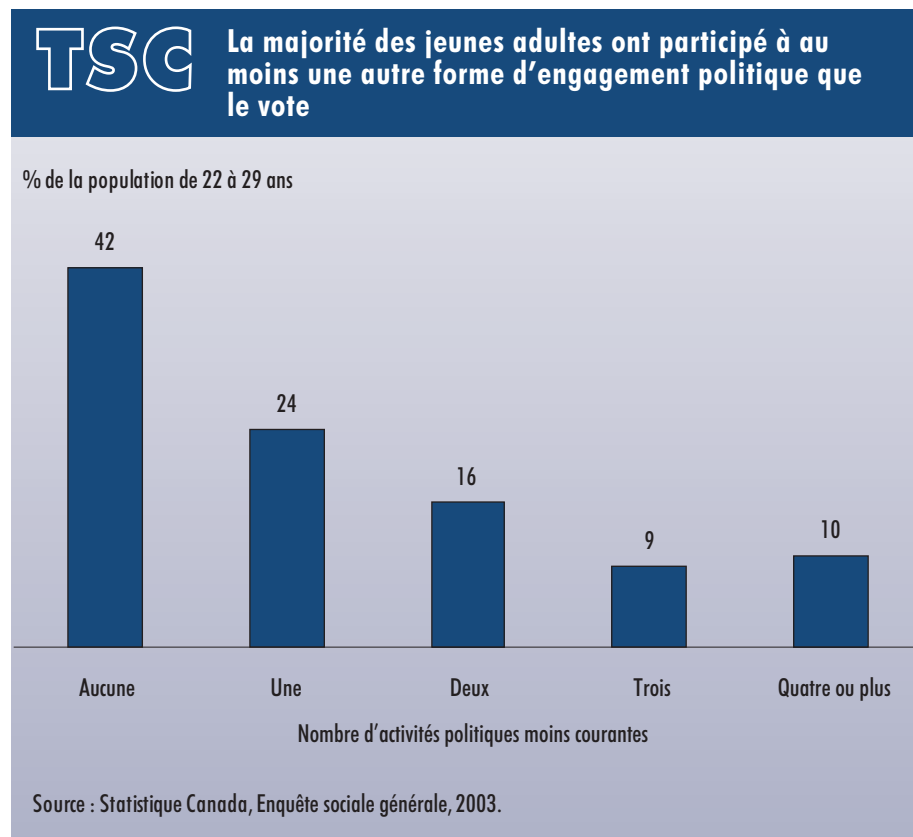
Selon l'ESG de 2003, mis à part le fait de voter, les formes d'engagement politique les plus fréquentes chez les jeunes adultes au cours de l'année étaient de chercher de l'information sur une question politique (32 %) et de signer une pétition (31 %). Le quart des jeunes adultes ont boycotté (ou ont choisi) un produit pour des raisons d'éthique, alors que plus du sixième d'entre eux ont assisté à une assemblée publique. Environ 1 jeune adulte sur 10 a exprimé son point de vue sur une question en communiquant avec les responsables d'un journal ou avec un politicien, ou encore en participant à une manifestation ou à une marche de protestation. Une très faible proportion de ces personnes (3 %) avaient fait du bénévolat pour un parti politique.

Dans l'ensemble, les jeunes adultes dans la vingtaine étaient beaucoup plus susceptibles que les aînés de chercher de l'information

sur une question politique, de signer une pétition, de boycotter (ou d'acheter) un produit pour des raisons d'éthique ou de participer à des manifestations ou à des marches. Cependant, ils étaient beaucoup moins susceptibles que les adultes plus âgés d'assister à des assemblées publiques et de prendre la parole au cours de celles-ci, ainsi que de faire part de leur point de vue aux médias ou aux politiciens.

La participation au sein de la collectivité est liée à l'engagement politique

Il semble que le niveau de participation des gens à différentes activités communautaires puisse contribuer à un accroissement du civisme. Qu'il s'agisse d'une équipe sportive, d'un club de lecture, d'un groupe de bénévoles ou d'une association religieuse, les groupes personnels des participants et leur permettre d'élargir leur réseau social. En effet, la proportion de jeunes adultes qui participaient à des formes



d'engagement politique autres que le vote était presque deux fois plus élevée chez ceux qui participaient aux activités de trois organismes ou plus que chez ceux qui ne faisaient partie d'aucun groupe (81 % comparativement à 43 %). De même, les personnes qui avaient participé à un certain nombre d'activités communautaires alors qu'elles étaient enfants ou jeunes adultes étaient considérablement plus susceptibles de participer à d'autres formes d'engagement politique lorsqu'elles étaient plus âgées.

Le fait que le bénévolat témoigne également d'un sentiment de responsabilité civique et d'un désir d'aider son prochain est peut-être la raison pour laquelle les jeunes adultes qui avaient fait du bénévolat au cours de l'année précédant l'enquête étaient beaucoup plus susceptibles de participer à au moins une activité politique (liée ou non au vote) que ceux qui ne donnaient pas de leur temps à une cause (71 % comparativement à 52 %).

On a conçu des modèles de régression statistiques afin de définir les facteurs qui ont une incidence sur le niveau d'engagement politique d'une personne¹¹. Les résultats de ces modèles montrent que, même après avoir tenu compte de toutes les autres variables, tant le bénévolat que l'appartenance à un groupe étaient étroitement liés à la participation à des formes d'engagement politique autres que le vote. De plus, le nombre de groupes auxquels appartenait une personne était directement proportionnel au nombre de formes d'engagement politique autres que le vote auxquelles elle participait. De même, les bénévoles et les membres qui participaient aux activités de plusieurs groupes étaient effectivement plus susceptibles de voter.

Fait intéressant, la participation à des activités communautaires durant l'enfance ou l'adolescence est associée positivement à la participation à des formes d'engagement politique autres que

le vote, mais non associée au fait de voter. Par ailleurs, les personnes qui possédaient un fort sentiment d'appartenance à la collectivité lorsqu'ils étaient encore de jeunes adultes étaient plus susceptibles de voter, mais ce sentiment n'a eu aucune incidence sur leur participation à d'autres formes d'engagement politique.

Près de 7 jeunes adultes sur 10 ayant fréquenté un établissement postsecondaire participent à d'autres formes d'engagement politique que le vote

Les modèles de régression statistiques révèlent une relation positive entre le niveau de scolarité et l'engagement politique, et ce, même en tenant compte d'autres facteurs. Quelque 32 % des jeunes adultes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires

participaient à au moins une forme d'engagement politique autre que le vote, comparativement à 69 % des détenteurs d'un diplôme universitaire. Les niveaux de scolarité élevés étaient également liés à une plus grande probabilité de voter.

L'incidence du revenu du ménage sur la participation aux activités politiques varie. En effet, le groupe des 22 à 29 ans dont le revenu du ménage était inférieur à 20 000 \$ participait à un plus grand nombre de formes d'engagement politique autres que le vote que le groupe dont le revenu du ménage était de 60 000 \$ ou plus. Par contre, les jeunes adultes vivant dans un ménage à faible revenu étaient presque deux fois moins susceptibles de voter que ceux qui habitaient dans un ménage à revenu élevé, et ce, même après avoir tenu compte d'autres facteurs (incluant le statut d'étudiant).



Fréquence à laquelle les participants suivent les nouvelles et l'actualité

Les tendances, pour ce qui est du suivi des nouvelles et de l'actualité, laissent entrevoir d'autres formes d'engagement politique. Selon l'Enquête sociale générale de 2003, 51 % des jeunes adultes dans la vingtaine suivent les nouvelles et l'actualité tous les jours; une proportion additionnelle de 31 % le font plusieurs fois par semaine et 8 %, plusieurs fois par mois. Ces taux sont considérablement inférieurs à ceux observés chez les autres adultes, surtout chez les aînés, dont 89 % s'informent quotidiennement (ce qui est peut-être attribuable au fait qu'ils sont plus intéressés ou qu'ils ont davantage de temps libre, ou les deux).

Les résultats ont également montré que les jeunes hommes sont plus susceptibles que les jeunes femmes de suivre l'actualité au quotidien (56 %, comparativement à 46 %). La participation à tout type d'élection (municipale, provinciale ou fédérale) était également associée à une plus grande probabilité de suivre l'actualité. Par exemple, 56 % des personnes qui s'étaient présentées aux urnes suivaient l'actualité au quotidien, comparativement à 45 % de celles qui n'avaient pas voté. De même, 57 % des jeunes adultes qui avaient participé à une forme d'engagement politique autre que le vote suivaient l'actualité tous les jours, comparativement à 44 % de ceux qui ne participaient pas à ces activités. Les résidents du Québec suivaient les nouvelles plus souvent que ceux de toutes les autres régions (59 % d'entre eux le faisaient tous les jours), et cette différence est surtout appréciable lorsqu'on la compare aux résidents des provinces de l'Atlantique (42 %). Les jeunes adultes qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires étaient moins susceptibles de suivre l'actualité au quotidien (45 %, comparativement à 57 % de ceux qui possédaient un grade universitaire).

Rapport de cotes		Rapport de cotes	
Âge ¹	1,03	Région	
Participation à l'adolescence ²	1,03	Québec	1,00
Nombre de groupes auxquels appartient le répondant	1,11 ³	Atlantique	0,38*
		Ontario	0,30*
Sexe		Prairies	0,32*
Femme	1,00	Colombie-Britannique	0,36*
Homme	1,08	Niveau de scolarité	
Lieu de naissance		Grade ou diplôme universitaire	1,00
À l'étranger	1,00	Sans diplôme d'études secondaires	0,25*
Au Canada	4,27*	Diplôme d'études secondaires	0,48*
Pratique religieuse		Études postsecondaires partielles	0,74
Rarement/jamais	1,00	Certificat ou diplôme d'une école de métiers	0,68*
Hebdomadairement	0,86	Activité principale	
Parfois	1,40*	Autre ⁴	1,00
Bénévolat au cours de la dernière année		Population active	1,10
Non	1,00	Étudiant	0,81
Oui	1,42*	Revenu du ménage	
Sentiment d'appartenance à la collectivité		60 000 \$ ou plus	1,00
Très faible	1,00	Moins de 20 000 \$	0,51*
Très fort	1,74*	20 000 \$ à 29 999 \$	0,74
Plus ou moins fort	1,30	30 000 \$ à 39 999 \$	0,75
Plutôt faible	1,26	40 000 \$ à 49 999 \$	1,00
		50 000 \$ à 59 999 \$	0,66*

Nota : Ce tableau présente les probabilités qu'un répondant ait voté lors de la dernière élection précédant l'enquête par rapport aux probabilités d'un groupe repère lorsque toutes les autres variables de l'analyse sont constantes. Les données du groupe repère sont indiquées en italique.

* Différence statistiquement significative par rapport au groupe repère ($p < 0,05$).

1. Pour chaque année supplémentaire, la probabilité de voter augmente de 3 %.
2. Pour chaque activité supplémentaire à l'adolescence, la probabilité de voter augmente de 3 %.
3. Pour chaque groupe supplémentaire, la probabilité de voter augmente de 11 % et est donc statistiquement significative ($p < 0,05$).
4. « Autre » comprend les activités telles que vivre à la maison, être à la retraite, faire du bénévolat et être atteint d'une maladie.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

Les jeunes adultes québécois sont les plus susceptibles de voter.

L'importance de l'engagement politique varie d'une région à l'autre du pays. La proportion de jeunes ayant voté était la plus élevée au Québec (74 %), celui-ci étant suivi des provinces de l'Atlantique (64 %), des Prairies (56 %), de l'Ontario (53 %) et de la Colombie-Britannique (49 %). Cette tendance s'est maintenue même après avoir tenu compte d'autres facteurs.

Une étude menée en 2003 portant sur la participation des jeunes Québécois laisse entendre que les

formes d'engagement politique autres que le vote, notamment la participation aux groupes de pression et aux manifestations sur des questions allant de l'éducation à l'antimondialisation, représentent également un élément important de leur engagement politique¹². Selon l'ESG, les jeunes adultes des provinces de l'Atlantique ont participé à un moins grand nombre de formes d'engagement politique autres que le vote que leurs homologues québécois. Cependant, les différences entre les autres régions et le Québec n'étaient pas statistiquement significatives.

Les personnes nées au Canada sont plus engagées politiquement que ne le sont les immigrants

Environ 66 % des jeunes adultes nés au Canada ont voté à la dernière élection qui précédait l'enquête, comparativement à 29 % seulement des jeunes adultes nés à l'étranger. Bien sûr, puisqu'il faut être citoyen canadien pour voter, il est probable que certains des répondants à l'ESG nés à l'étranger n'avaient pas le droit de vote. Toutefois, il n'existe aucune mesure les empêchant de participer à des formes d'engagement politique autres que le vote. Les Canadiens

de naissance étaient pourtant plus susceptibles de participer à au moins une de ces activités (61 % comparativement à 44 % de ceux qui sont nés à l'étranger). Ce lien étroit entre le lieu de naissance et l'engagement politique est demeuré présent même après avoir tenu compte d'autres facteurs, notamment du niveau de scolarité, du revenu et de la province de résidence.

Le vote et les autres formes d'engagement politique vont de pair

Bien que la participation au scrutin soit une activité politique plus traditionnelle que boycotter un produit ou signer une pétition, entre autres, il y a un lien entre ces activités politiques. Les deux tiers (66 %) des jeunes adultes qui ont voté avaient également participé à au moins à une forme d'engagement politique autre que le vote, alors que chez ceux qui n'avaient pas voté, cette proportion correspondait à moins de la moitié (46 %). Cette tendance s'est maintenue dans le modèle statistique, même lorsqu'on a tenu compte d'autres facteurs.

Autrement dit, les jeunes adultes qui se sont présentés aux urnes étaient également plus susceptibles de participer à d'autres formes d'engagement politique. Cependant, il est également important de noter que bon nombre des personnes qui n'ont pas voté participaient tout de même à des activités politiques, même si elles n'étaient pas nécessairement conscientes d'avoir posé un geste politique. Par exemple, une enquête menée en 2004 auprès du groupe des 20 à 29 ans a permis de constater que ces personnes étaient assez actives dans leur collectivité, même si elles ne considéraient pas toujours leur engagement comme étant du bénévolat¹³. De nombreuses personnes manifestent un intérêt pour des questions et des activités qu'on pourrait juger comme politiques, telles que l'environnement ou la collectivité, mais elles n'estiment pas toujours que leur participation constitue un engagement politique.

Résumé

L'engagement politique des adultes dans la vingtaine est un sujet complexe. Les jeunes adultes participent à la vie politique, mais d'une façon différente de celle des Canadiens plus âgés. Plus particulièrement, les adultes dans la vingtaine votent moins souvent que les personnes de tous les autres groupes d'âge. Cependant, leur taux de participation à des formes d'engagement politique autres que le vote était semblable à celui des 30 à 64 ans et supérieur à celui des aînés, dont le taux de participation électorale est le plus élevé de tous les groupes d'âge. Les résultats des modèles statistiques qui ont été créés afin d'isoler des facteurs importants liés à l'engagement dans le processus politique ont permis d'établir que les facteurs suivants sont étroitement liés au vote et à la participation à d'autres formes d'engagement politique : le niveau de scolarité, l'appartenance à un groupe et la participation aux activités qui favorisent le civisme et le service public, notamment le bénévolat. Finalement, les jeunes adultes qui votent sont plus susceptibles de participer à d'autres formes d'engagement politique que le vote, mais le fait de s'abstenir de voter ne les empêchait pas de s'engager dans d'autres activités politiques.



Anne Milan est analyste pour *Tendances sociales canadiennes*.

1. On a choisi ce groupe d'âge précis afin d'inclure les personnes qui avaient 18 ans et plus en 2000, année de la plus récente élection au moment de l'enquête.
2. Site Web d'Élections Canada, « Taux de participation aux élections et aux référendums fédéraux, 1867-2000 », www.elections.ca (site consulté le 25 mai 2005).
3. B. O'Neill, « La participation des jeunes — Ce que nous savons et ce que nous ignorons », *Démocratie canadienne : réintégrer les jeunes dans le processus politique*, Centre de recherche et

d'information sur le Canada, décembre 2004, p. 2 à 5; Centre de recherche et d'information sur le Canada, *La participation électorale au Canada : la démocratie canadienne est-elle en crise?*, Montréal, Centre de recherche et d'information sur le Canada, 2001; E. Gidengil et autres, « La sourde oreille : les jeunes adultes et les enjeux électoraux », *Perspectives électorales : Élection générale de 2004*, janvier 2005, vol. 7, no 1, p. 6 à 11.

4. B. O'Neill, *loc.cit.*
5. G. Bishop et R. Low, « Le point de vue des jeunes sur le gouvernement, la politique et la société », *Démocratie canadienne : réintégrer les jeunes dans le processus politique*, Centre de recherche et d'information sur le Canada, décembre 2004, p. 6 à 8.
6. M. Adsett, « Changes in political era and demographic weight as explanations of youth "disenfranchisement" in federal elections in Canada, 1965-2000 », *Journal of Youth Studies*, 2003, vol. 6, n° 3, p. 247 à 264.
7. E. Gidengil et autres, *loc. cit.*
8. M. Henn, M. Weinstein et D. Wring, « A generation apart? Youth and political participation in Britain », *British Journal of Politics and Intergenerational Relations*, 2002, vol. 4, n° 2, p. 167 à 192.
9. *Ibid.*
10. D. Roker, K. Player et J. Coleman, « Young people's voluntary and campaigning activities as sources of political education », *Oxford Review of Education*, 1999, vol. 25, nos 1 et 2, p. 195.
11. Il faut noter que les corrélations entre la participation au scrutin et la participation à des activités autres que le vote étaient semblables pour tous les groupes d'âge.
12. M. Gauthier, « The inadequacy of concepts: The rise of youth interest in civic participation in Quebec », *Journal of Youth Studies*, 2003, vol. 6, n° 3, p. 265 à 276.
13. G. Bishop et R. Low, *op. cit.*, p. 7.

Viser haut : les aspirations des jeunes immigrants de minorités visibles en matière d'éducation

par Alison Taylor et Harvey Krahn

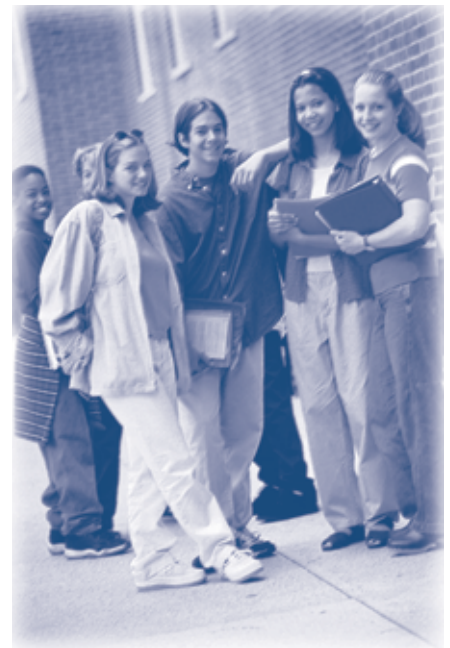
Une version plus longue du présent article, dont le titre est « Resilient teenagers: explaining the high educational aspirations of visible minority immigrant youth in Canada » est publiée dans le *Journal of International Migration and Immigration*, vol. 6, n° 3, novembre 2005.

L'acquisition d'une éducation postsecondaire revêt de plus en plus d'importance à une époque où les jeunes cherchent à faire des choix liés à l'éducation et au marché du travail qui leur permettront de participer pleinement à l'économie du savoir. Les études portant sur le rendement postsecondaire des jeunes adultes fournissent des renseignements valables, mais il convient aussi d'examiner les aspirations des adolescents à cet égard. Ces études font ressortir l'importance que les jeunes accordent aux différents types de programmes d'enseignement formel ainsi que la perception qu'ils ont des perspectives d'avancement professionnel.

Il importe aussi de prendre en considération les différentes aspirations parmi les groupes de jeunes et les raisons qui expliquent ces différences. Par exemple, étant donné les préoccupations généralisées concernant les désavantages éducationnels auxquels sont confrontés certains groupes de jeunes immigrants de minorités visibles, nous pourrions

nous attendre à ce que leurs aspirations face aux études soient moins « ambitieuses » que celles des autres adolescents canadiens. En fait, c'est tout à fait le contraire. Les dernières conclusions révèlent que les objectifs éducationnels de ces jeunes sont même plus élevés que la moyenne. En 2000, ils étaient environ 79 % à espérer aller à l'université, comparativement à 57 % de leurs homologues nés au Canada et n'appartenant pas à une minorité visible.

À l'aide de données tirées de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) de 2000, on explore, dans le présent article, les aspirations liées aux études des élèves immigrants de 15 ans appartenant à une minorité visible et on les compare à celles des jeunes nés au Canada et n'appartenant pas à une minorité visible. On détermine ensuite quels sont les facteurs les plus importants à l'origine des grandes différences ethnoculturelles pour ce qui est des aspirations universitaires.



Un aperçu des aspirations en matière d'éducation

Dans le cadre de recherches antérieures, il a été établi qu'un grand nombre de facteurs sociodémographiques, sociopsychologiques et liés au rendement scolaire pouvaient influencer sur les aspirations des jeunes

en matière d'éducation. Certaines études portant sur les jeunes de minorités visibles ou les immigrants ont fait ressortir jusqu'à quel point les aspirations peuvent être compromises en raison d'un revenu familial inférieur à la moyenne, d'une discrimination systémique et des obstacles associés au fait de parler une langue maternelle autre que l'anglais ou le français¹.

D'autres études soulignent les caractéristiques personnelles, familiales ou communautaires favorisant les grandes aspirations en matière d'éducation postsecondaire, par exemple le niveau de scolarité des parents plus élevé que la moyenne, les aspirations élevées des parents à l'égard de leurs enfants et le « capital social » mis à leur disposition par les communautés ethniques².

En 2000, un peu plus de 6 adolescents canadiens de 15 ans sur 10 (61 %) ont indiqué qu'ils prévoyaient obtenir un ou plusieurs diplômes universitaires. Une proportion semblable (64 %) de parents souhaitaient que leur adolescent obtienne un ou plusieurs diplômes. Dans le cas de 16 % des adolescents et de 26 % des parents, le fait de terminer des études collégiales ressortait comme le principal objectif à atteindre en ce qui a trait à l'éducation, tandis que 6 % des élèves et 3 % des parents seulement estimaient qu'un diplôme d'études secondaires ou moins était suffisant. Peu d'élèves (6 %) et de parents (7 %) ont mentionné que leur but ultime était l'obtention d'un diplôme d'études ou de formation professionnelles, ou d'une attestation de formation professionnelle ou technique ou d'apprenti.

Les aspirations des élèves immigrants de minorités visibles en matière d'éducation sont plus élevées que celles des autres élèves

En général, de nombreuses caractéristiques influent sur les objectifs des élèves en matière d'éducation. Par exemple, chez les adolescents de 15 ans, les filles, en général, étaient

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Dans le présent article, on utilise des données tirées de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) de 2000 menée auprès des jeunes de 15 ans. Les données de l'EJET ont été couplées aux résultats des tests en mathématiques, en sciences et en lecture du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), ainsi qu'à l'information supplémentaire recueillie auprès des cadres dans plus de 1 000 écoles et à la suite d'entrevues auprès des parents. Les taux de réponse se situaient à environ 90 % pour les écoles, les élèves et les parents. Plus de 26 000 adolescents ont été interrogés, représentant plus de 348 000 jeunes de 15 ans dans l'ensemble des 10 provinces. Ont été exclus ceux qui fréquentent l'école dans des réserves indiennes, ceux qui fréquentent les écoles pour élèves ayant des besoins spéciaux et ceux qui reçoivent un enseignement des parents à domicile.

Les aspirations des jeunes de 15 ans en matière d'éducation ont été mesurées au moyen des réponses à la question : « Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous aimeriez atteindre? » Les réponses possibles variaient de « moins qu'un diplôme d'études secondaires » à « plus d'un diplôme universitaire ». Les aspirations des parents ont été mesurées à l'aide des réponses à la question : « Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous souhaiteriez que [nom de l'enfant] atteigne? » Les mêmes catégories de réponse ont été présentées aux parents.

Dans le présent article, on se penche sur les différences entre les élèves immigrants de minorités visibles¹ (immigrants de première ou de deuxième génération)² et ceux qui sont nés au Canada et qui n'appartiennent pas à un groupe de minorités visibles. La majorité des jeunes immigrants des première et deuxième générations étaient membres d'un groupe de minorités visibles (66 % et 52 % respectivement). Les jeunes immigrants de minorités visibles constituaient 12 % des participants à l'EJET, tandis que les élèves nés au Canada et n'étant pas de minorités visibles en représentaient 75 %. Les répondants autochtones étaient compris dans la catégorie des jeunes nés au Canada et n'appartenaient pas à une minorité visible.

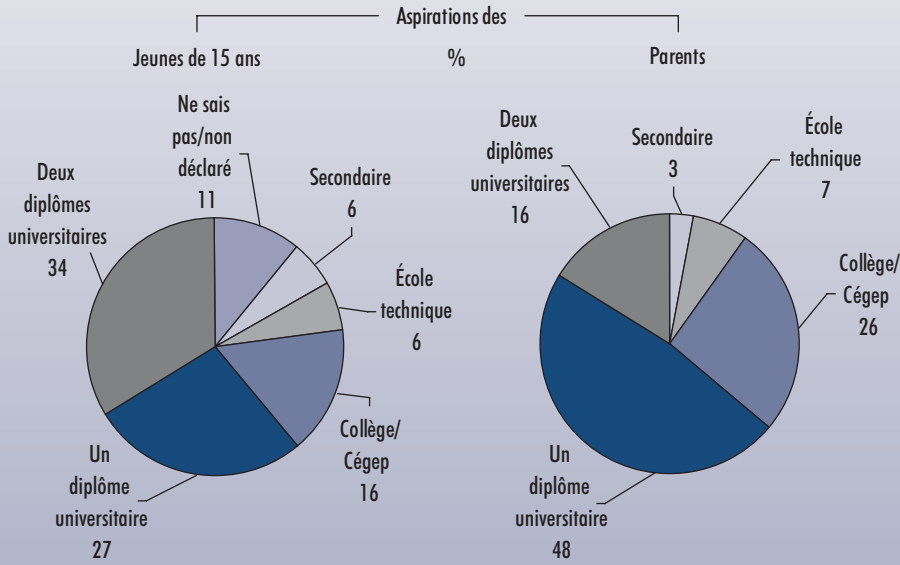
Un répondant sur 10 (11 %) à l'EJET était un immigrant n'appartenant pas à une minorité visible ou n'était pas membre d'un groupe de minorités visibles des première et deuxième générations d'immigrants. Bien qu'il ne soit pas question de cette catégorie « mixte » dans le tableau ou les graphiques du présent article, elle a été regroupée avec celle des élèves nés au Canada et n'appartenant pas à une minorité visible (comme catégorie de référence) dans l'analyse de régression logistique. En raison des données manquantes, un petit nombre (2 %) de participants à l'EJET n'ont pas été inclus dans une catégorie.

1. Dans le présent article, les minorités visibles correspondent à la définition que l'on trouve dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Il s'agit de personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Il s'agit de Chinois, de Sud-Asiatiques, de Noirs, de Philippins, de Latino-Américains, d'Asiatiques du Sud-Est, d'Arabes, d'Asiatiques occidentaux, de Japonais, de Coréens et d'autres minorités visibles et de minorités visibles multiples.
2. Les jeunes immigrants de première génération sont des jeunes de 15 ans nés à l'étranger. La deuxième génération renvoie aux jeunes de 15 ans nés au Canada et dont au moins un des parents est immigrant.

plus enclines que les garçons à vouloir obtenir un diplôme d'études postsecondaires. De plus, les élèves

des grands centres urbains (dont la population s'élève à au moins 100 000 personnes) étaient plus

Trois jeunes de 15 ans sur cinq voudraient obtenir au moins un diplôme universitaire et leurs parents ont des aspirations semblables pour eux



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, 2000.

susceptibles que les jeunes des plus petites collectivités de se fixer eux-mêmes ces objectifs³. À l'échelon régional, les élèves du Québec avaient moins tendance à prévoir faire des études universitaires que ceux des autres provinces et régions. Cet écart est attribuable aux différences structurelles dans le système d'éducation au Québec. Il en résulte qu'un plus grand nombre d'élèves ont l'intention de faire des études collégiales.

Néanmoins, abstraction faite des autres caractéristiques (sexe, structure familiale, région, taille de la collectivité et langue maternelle), les élèves immigrants appartenant à une minorité visible étaient encore beaucoup plus susceptibles d'avoir des aspirations universitaires que les élèves nés au Canada et n'appartenant pas à une minorité visible. Chez les filles, par exemple, 84 % des élèves immigrantes de minorités visibles, comparativement à 63 % de leurs homologues nées au Canada et n'étant pas de minorités visibles, prévoyaient fréquenter l'université. Les proportions correspondantes chez les garçons étaient de 75 % et de 51 % respectivement.

La différence entre les aspirations universitaires des deux groupes se maintenait dans l'ensemble des régions du pays : les élèves immigrants de minorités visibles avaient des objectifs plus élevés partout. Même si la langue maternelle de près des deux tiers des élèves immigrants de minorités visibles était autre que le français ou l'anglais, leurs aspirations universitaires dépassaient celles des autres élèves. Dans le groupe où l'on parlait une autre langue, 81 % des jeunes immigrants de minorités visibles tenaient à faire des études universitaires, comparativement à 73 % de leurs homologues nés au Canada et n'appartenant pas à une minorité visible.

Près de 4 jeunes immigrants de minorités visibles sur 5 veulent obtenir un diplôme universitaire

% de jeunes de 15 ans qui voudraient obtenir un diplôme universitaire

	Immigrants de minorités visibles	Jeunes nés au Canada n'étant pas de minorités visibles
Total	79	57
Sexe		
Femme	84	63
Homme	75	51
Structure familiale		
Monoparentale	79	54
Famille mixte/autre	74	49
Famille nucléaire	80	59
Région		
Atlantique	93	65
Québec	70	49
Ontario	82	60
Prairies	80	58
Colombie-Britannique	79	59
Taille de la collectivité		
Moins de 15 000 habitants	79	53
15 000 à moins de 100 000 habitants	80	54
100 000 à moins de 1 000 000 d'habitants	81	64
Plus de 1 000 000 d'habitants	77	71
Première langue apprise		
Anglais ou français	77	57
Autre	81	73

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, 2000.

Les parents de près de 4 élèves de minorités visibles sur 10 ont fréquenté l'université

Bien que les élèves immigrants de minorités visibles aient, en moyenne, des parents plus instruits, ces élèves sont également surreprésentés dans les ménages à faible revenu. Par exemple, 35 % des adolescents immigrants de minorités visibles provenaient de ménages dont au moins un parent détenait un diplôme universitaire, comparativement à 21 % des élèves nés au Canada et n'étant pas de minorités visibles. De même, 59 % des élèves immigrants de minorités visibles vivaient dans des ménages dont le revenu annuel total était inférieur à 60 000 \$, comparativement à 46 % des jeunes nés au Canada et n'étant pas de minorités visibles.

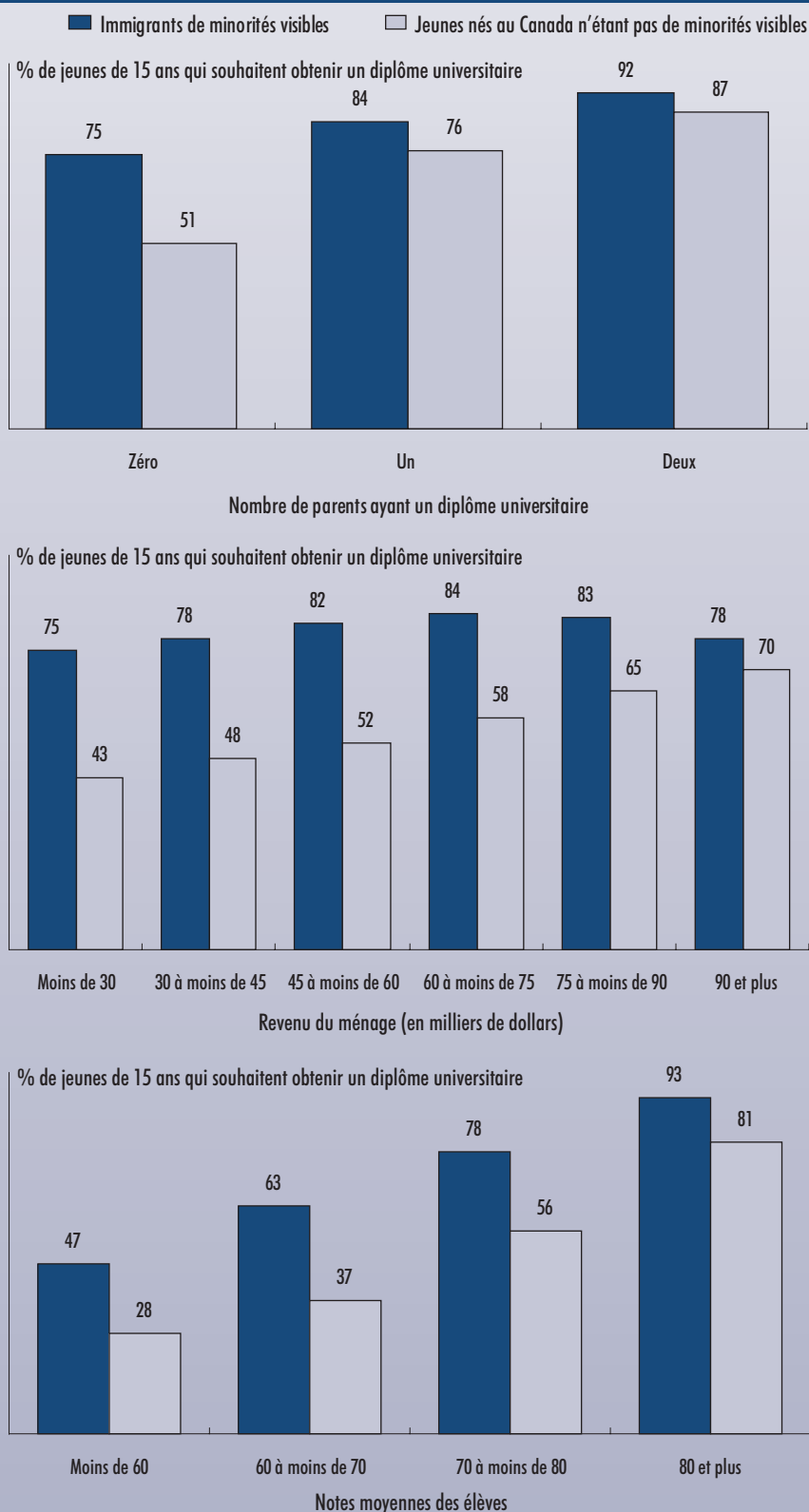
Malgré ces différences, l'effet du statut d'« immigrant de minorité visible » est apparent, peu importe le niveau de scolarité ou le revenu des parents. En fait, parmi les familles où ni l'un ni l'autre des parents ne possédaient un diplôme universitaire, 75 % des élèves immigrants de minorités visibles aspiraient à faire des études universitaires, comparativement à 51 % des élèves nés au Canada et n'étant pas de minorités visibles. De même, les trois quarts des jeunes immigrants de minorités visibles vivant dans des familles dont le revenu était inférieur à 30 000 \$ aspiraient à faire des études universitaires, comparativement à moins de la moitié des jeunes nés au Canada vivant dans des conditions similaires et n'étant pas de minorités visibles.

Les espoirs que nourrissent les parents à l'endroit de leurs enfants influent fortement sur les aspirations universitaires

Pour isoler l'effet du statut d'immigrant de minorité visible ainsi que d'autres caractéristiques particulières concernant les aspirations universitaires, plusieurs modèles de régression logistique ont été mis au point. Ces modèles

TSC

Peu importe leur situation, un plus grand nombre de jeunes immigrants de minorités visibles de 15 ans souhaitent obtenir un diplôme universitaire



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, 2000.

décrivent l'effet net de chaque variable sur l'espoir d'obtenir une formation universitaire chez les adolescents de 15 ans, après avoir tenu compte des effets de toutes les autres variables explicatives. Par exemple, après avoir exclu l'incidence du sexe, de la structure familiale, de la région, de la taille de la collectivité, du niveau de scolarité des parents, du revenu du ménage, des notes en général, des cours de préparation à l'université et de la langue maternelle, la probabilité prévue que les élèves immigrants de minorités visibles aient des aspirations universitaires est passée de 79 % — qu'elle était à l'origine — à 66 %.

Pour expliquer davantage les différences ethnoculturelles par rapport aux aspirations en matière d'éducation, on a ajouté au modèle des indices de la participation des parents à l'école, de la supervision de l'élève par les parents, de l'engagement de l'élève face à son éducation et de l'engagement des amis de l'élève à l'école. L'inclusion de ces facteurs a ainsi permis de réduire à 59 % la probabilité prévue des élèves immigrants de minorités visibles ayant des aspirations universitaires.

En examinant les effets nets des autres variables explicatives, il semble que les aspirations des parents à l'égard de leurs enfants, le niveau de scolarité des parents et les notes en général ont des effets positifs très forts sur les aspirations universitaires. Toutes ces variables ont produit des probabilités prévues de 69 % ou plus. L'engagement des élèves à l'école, l'engagement de leurs amis à l'école, les cours de préparation à l'université et le revenu du ménage ont des effets modérément forts. Les probabilités prévues varient entre 62 % et 66 %. En revanche, la structure familiale, la langue maternelle, la participation des parents à l'école et la supervision des adolescents par les parents avaient très peu d'effet sur les aspirations postsecondaires des jeunes Canadiens de 15 ans.

Résumé

Les jeunes Canadiens de 15 ans ont des aspirations très élevées en matière d'éducation, mais les jeunes immigrants de minorités visibles en ont davantage. On observe un effet constant du statut d'immigrant de minorités visibles même après avoir pris en compte les diverses variables sociodémographiques et le rendement scolaire. En outre, les désavantages par rapport à la taille de la collectivité, aux études des parents, au revenu du ménage et aux notes en général semblent susciter un effet de découragement moindre sur les aspirations des immigrants de minorités visibles en matière d'éducation que sur celles des jeunes nés au Canada et n'étant pas de minorités visibles.

L'analyse de régression logistique démontre que le niveau de scolarité supérieur des parents, les aspirations plus élevées de ces derniers à l'endroit de leurs enfants, de meilleurs notes et un engagement scolaire sérieux de la part des jeunes immigrants de minorités visibles expliquent en grand partie — mais du moins pas totalement — l'effet du statut d'immigrant de minorité visible sur les aspirations universitaires. Les valeurs de l'éducation au sein des familles immigrantes de minorités visibles semblent laisser une empreinte sur les jeunes de ces familles et leur permettre de composer avec certains obstacles auxquels ils peuvent être confrontés au sein du système d'éducation.



Alison Taylor est professeure agrégée d'éducation au département d'études en politiques éducatives de l'Université de l'Alberta, et

Harvey Krahn est professeur de sociologie au département de sociologie de la même université.

1. Voir M. Beiser, A. Shik et M. Curyk, *New Canadian children and youth study: Literature review*, 1999, <http://ceris.metropolis.net> (site visité le 26 juillet 2005); G. Dei, J. Mazucca, E. McIsaac et J. Zine, *Reconstructing 'Drop-out': A Critical Ethnography of the Dynamics of Black Students' Disengagement from School*, Toronto, Ontario, University of Toronto Press, 1997; D. Watt et H. Roessingh, « The dynamics of ESL dropout: Plus ça change... », *The Canadian Modern Language Review*, vol. 58, n° 2, 2001, p. 203 à 222.
2. Voir Statistique Canada, *Faits saillants de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Le processus, les progrès et les perspectives*, produit n° 89-611-XIF au catalogue, 2003; P. Anisef et autres, *Opportunity and Uncertainty: Life Course Experiences of the Class of '73*, Toronto, Ontario, University of Toronto Press, 2000; M. Boyd, « Ethnicity and immigrant offspring », *Perspectives on Ethnicity in Canada*, publié sous la direction de M. Kalbach et W. Kalbach, Toronto, Ontario, Harcourt, 2000.
3. Pour obtenir de l'information probante sur les réalisations postsecondaires supérieures, voir J. Bowlby et K. McMullen, 2002; Statistique Canada, *À la croisée des chemins : premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, produit n° 81-591-XIF au catalogue; L. Andres et D. Looker, « Rurality and capital: Educational expectations and attainments of rural, urban/rural, and metropolitan youth », *Revue canadienne de l'enseignement supérieur*, vol. 31, n° 2, 2001, p. 1 à 46.

Se rendre au travail

par Andrew Heisz et Sébastien LaRochelle-Côté

Le présent article est une adaptation du document « Le travail et le navettage dans les régions métropolitaines de recensement, 1996 à 2001 », publié dans le septième rapport de recherche de la nouvelle série de Statistique Canada intitulée Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement. Pour obtenir la bibliographie complète, veuillez consulter le document original offert gratuitement sur le site Web de Statistique Canada : www.statcan.ca/francais/research/89-613-MIF/89-613-MIF2005007.pdf.

La façon dont les personnes se rendent au travail dépend, entre autres, de l'endroit où elles habitent, de leur lieu de travail et des modes de transport auxquels elles ont accès. Habituellement, la plupart des gens font la navette de leur résidence en banlieue vers leur lieu de travail en ville. Ainsi, les réseaux de transport en commun permettent de déplacer la majorité des navetteurs de la banlieue vers le noyau urbain.

Cependant, depuis quelques années, les tendances de navettage sont devenues plus complexes, l'emploi ayant progressé plus rapidement dans les banlieues que dans les secteurs du noyau urbain. Alors que le centre-ville demeure le principal lieu de travail, son importance relative a diminué. Étant limitées à peu d'options pratiques en ce qui a trait au transport en commun, le nombre croissant de personnes qui font la navette d'un bout à l'autre de ces banlieues conduit pour se rendre au travail.

Dans le présent article, on utilise les données tirées du Recensement de la population pour examiner les tendances de navettage de 1996 à 2001, celles-ci ayant un rapport avec la récente progression de l'emploi dans les banlieues. On y présente brièvement les caractéristiques démographiques des navetteurs et on se penche sur certaines conséquences résultant

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données figurant dans le présent article proviennent des recensements de la population de 1996 et de 2001. Le recensement est mené dans l'ensemble de la population du pays, mais un questionnaire plus détaillé a été envoyé à 1 ménage canadien sur 5. Les questions portaient sur le lieu de travail et le mode de transport qu'utilisent le plus fréquemment les répondants pour faire la navette entre la résidence et le lieu de travail. La présente étude porte principalement sur la population de 15 ans et plus ayant déclaré un lieu de travail précis. Les personnes travaillant à domicile ou à l'extérieur du pays ou celles sans adresse de travail fixe ne font pas partie de l'analyse.

Région métropolitaine de recensement (RMR) : Il s'agit d'une région formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain) qui compte au moins 100 000 habitants. Pour être incluses dans la RMR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par les flux de navetteurs. La liste des RMR du Recensement de 2001 est composée de St. John's, Halifax, Saint John, Saguenay, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa-Gatineau, Kingston, Oshawa, Toronto, Hamilton, St. Catharines-Niagara, Kitchener, London, Windsor, Sudbury, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver et Victoria.

Travailleurs des RMR : Ce sont les répondants qui travaillent dans une RMR donnée, même s'ils n'habitent pas cette même RMR. Ils pouvaient habiter dans une autre RMR ou dans une région hors RMR. Par exemple, de nombreuses personnes travaillant à Toronto habitent à Oshawa ou à Hamilton.

Centre-ville : Le centre-ville est défini en fonction de l'endroit où est situé l'hôtel de ville du centre urbain.

Grappes d'emploi : Il s'agit des secteurs ayant une forte concentration d'emplois. Les grappes d'emploi sont un groupe de secteurs de recensement (SR) ou un seul SR dans lequel le nombre d'emplois est supérieur au nombre d'habitants. Chaque SR comprend un lieu de travail qui compte au moins 5 000 travailleurs. Dans le présent article, on examine plus particulièrement les grappes primaires où au moins un SR compte 15 000 travailleurs ou plus.

du changement dans l'emplacement des emplois et dans les tendances de navettage sur l'infrastructure des villes canadiennes.

La voiture est de loin le moyen le plus populaire pour se rendre au travail

Pour la plupart des travailleurs, le navettage constitue l'une des réalités de la vie. Dans pratiquement toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR), plus de la moitié de tous les travailleurs parcourent plus de 5 km pour se rendre au travail et, pour certains, la distance est supérieure à 25 km. À Oshawa et à Hamilton, 31 % et 19 % des navetteurs, respectivement, parcourent plus de 25 km pour se rendre sur les lieux du travail, probablement dans la RMR avoisinante de Toronto.

La très grande majorité des navetteurs se rendent au travail en voiture. En effet, alors qu'Ottawa-Gatineau, Montréal et Toronto sont les RMR ayant le mieux réussi à inciter les navetteurs à utiliser un mode de transport autre que « voiture/conducteur », près des deux tiers des navetteurs continuent de conduire pour se rendre au travail. Dans au moins 10 RMR, une proportion de navetteurs de 80 % ou plus conduisent pour se rendre au travail¹.

La croissance de l'emploi est concentrée dans les banlieues

Dans la plupart des centres urbains, les emplois sont fortement concentrés au cœur du centre-ville. Toutefois, de 1996 à 2001, on a observé une décroissance de l'importance relative sur le plan économique de ces secteurs du centre-ville, alors que le nombre d'emplois dans les banlieues a crû à un rythme plus de quatre fois supérieur à celui des emplois du centre-ville. Par conséquent, de plus en plus de gens font la navette d'un bout à l'autre de la ville pour se rendre dans ces banlieues.



L'emploi a augmenté beaucoup plus rapidement dans les banlieues qu'au centre-ville*

	Lieu de travail	
	Dans un rayon de 5 km du centre-ville	À plus de 5 km du centre-ville
Variation du nombre d'emplois, 1996 à 2001		
(en milliers)		
Ensemble des RMR	156	733,2
St. John's	-1,8	6,9
Halifax	-0,2	15,1
Saint John	-1,1	4,4
Saguenay	-0,1	1,5
Québec	-2,2	15,2
Sherbrooke	1,6	4,3
Trois Rivières	-2,2	1,4
Montréal	31,9	102,5
Ottawa-Gatineau	11,9	51,7
Kingston	-3,4	6,0
Oshawa	0,8	10,3
Toronto	72,7	237,2
Hamilton	-2,3	14,7
St.Catharines-Niagara	0,5	9,4
Kitchener	2,3	20,1
London	2,9	15,5
Windsor	4,6**	7,2**
Grand Sudbury	-3,4	1,6
Thunder Bay	-2,4	-0,3
Winnipeg	-3,3	21,8
Regina	2,4	1,8
Saskatoon	3,8	4,7
Calgary	29,7	52,7
Edmonton	4,2	51,3
Abbotsford	4,1	2,4
Vancouver	4,8	68,8
Victoria	0,2	5,0

Nota : Sont incluses toutes les personnes de 15 ans et plus dont le lieu habituel de travail est situé dans une RMR.

* Le centre-ville est défini comme étant le secteur de recensement où est situé l'hôtel de ville du centre urbain.

** Les valeurs pour Windsor sont « dans un rayon de 10 km » et « à plus de 10 km » du centre-ville.

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2001.

À Toronto, par exemple, où la croissance de l'emploi a surtout eu lieu dans les banlieues, 208 300 travailleurs de plus en 2001 qu'en 1996 se sont déplacés vers un lieu de travail situé à plus de 20 km du centre-ville. Près de 90 % de ces navetteurs se rendaient au travail en voiture, de sorte qu'on a enregistré une augmentation du nombre de

travailleurs faisant la navette en voiture, et ce, tant dans la RMR de Toronto (12 %) que vers des endroits situés à plus de 20 km du centre-ville (26 %).

Le transfert des activités de fabrication du centre de la ville vers les banlieues est l'une des caractéristiques de la densité croissante de l'emploi dans les

banlieues. À Toronto, le pourcentage de travailleurs du secteur de la fabrication dans les régions situées à une distance d'au moins 20 km du centre-ville est passée de 51 % en 1996 à 57 % en 2001. On observe également une restructuration de la concentration des emplois dans le secteur du commerce de détail ainsi que des emplois peu spécialisés et moins bien rémunérés. En revanche, les emplois au centre-ville sont plus susceptibles d'être hautement spécialisés et bien rémunérés et de se trouver dans le secteur des services. Par exemple, à Vancouver, les travailleurs employés dans un rayon de 5 km du centre-ville gagnaient en moyenne 51 300 \$ en 2001. Par comparaison, le revenu moyen des personnes employées dans un rayon de 10 à 15 km du centre-ville était de 46 500 \$ au cours de cette même année.

L'accès au transport en commun varie selon l'emplacement du lieu de travail

Comme les réseaux de transport en commun sont souvent conçus pour favoriser le transport des usagers vers le centre-ville, il n'est pas surprenant de constater que les personnes qui y travaillent soient plus susceptibles d'utiliser le transport en commun. En effet, pour ces travailleurs, le transport en commun est souvent accessible et pratique. Ainsi, 59 % des navetteurs l'utilisent pour se rendre dans le secteur du centre des affaires (SCA)² de Toronto, 55 %, pour se rendre dans le SCA de Montréal et 38 %, dans le SCA d'Ottawa-Gatineau. À Winnipeg, seulement 27 % des travailleurs du SCA utilisent le transport en commun pour se rendre au travail; ce taux est tout de même plus de deux fois supérieur au taux d'utilisation observé dans les autres grappes d'emploi (12 %).

Par contre, des proportions relativement petites de navetteurs qui voyagent vers des emplois en banlieue utilisent le transport en commun. Par exemple, 28 % des navetteurs travaillant dans la grappe

Montréal-Nord (qui se trouve à l'intersection des autoroutes 15 et 40) utilisent le transport en commun pour se rendre au travail, tandis que 18 % seulement des personnes qui travaillent à Montréal-Est (Anjou) font de même. La situation dans les autres RMR est similaire. En effet, un nombre relativement faible de navetteurs voyageant vers des grappes d'emploi hors des SCA utilisent le transport en commun.

Selon certains chercheurs, les employeurs des banlieues encouragent l'utilisation de modes de transport autres que le transport en commun par le truchement de l'emplacement choisi pour faire des affaires et de la façon dont la propriété est aménagée. Les lieux de travail sont souvent choisis en fonction de la proximité du réseau autoroutier, des aéroports ou d'autres grands axes de transport, plutôt qu'en fonction de la proximité du marché du travail local ou des grandes lignes de transport en commun. L'abondante disponibilité de terrains zonés à des fins industrielles permet aux entreprises de construire des entrepôts peu élevés, des usines à grande superficie et de très vastes stationnements. Ces facteurs regroupés contribuent aux faibles densités d'emploi dans ces zones. Ainsi, ces faibles densités d'emploi entravent l'efficacité du transport chez les travailleurs qui souhaiteraient utiliser le transport en commun pour se rendre à ces emplacements.

Les tendances de navettage deviennent plus complexes

Au cours des dernières années, les tendances de navettage sont devenues plus complexes. Comparativement aux décennies précédentes, les navettes se font plus souvent à l'intérieur d'une banlieue ou entre les banlieues, ou bien les navetteurs se déplacent du centre-ville vers les banlieues³.

Le navettage se divise en cinq catégories : (1) les navettes à l'intérieur du centre-ville, celles dont le lieu de résidence et le lieu de travail des

navetteurs se situent dans un rayon de 10 km du centre-ville; (2) les navettes traditionnelles, celles dont le lieu de travail des navetteurs est situé dans un rayon de 10 km du centre-ville et leur résidence, à plus de 10 km du centre-ville; (3) les navettes inverses, celles où le lieu de travail des navetteurs se situe à plus de 10 km du centre-ville et leur résidence, à une distance d'au plus 10 km du centre-ville; (4) les navettes en banlieue courtes, celles dont le lieu de résidence et le lieu de travail des navetteurs sont situés à plus de 10 km du centre-ville mais dont la distance de navettage est inférieure à 10 km; (5) les longues navettes en banlieue, celles dont le lieu de résidence et le lieu de travail des navetteurs sont situés à plus de 10 km du centre-ville mais dont la distance de navettage est supérieure à 10 km⁴.

Dans les trois plus grandes RMR, soit Toronto, Montréal et Vancouver, on observe, comparativement aux autres RMR, une proportion plus faible de personnes faisant la navette à l'intérieur du centre-ville ou de la banlieue vers le centre-ville (navettage traditionnel) et une proportion plus importante de personnes faisant la navette à l'intérieur de la banlieue et entre les banlieues. Toutefois, dans les huit grandes RMR que sont Québec, Montréal, Ottawa-Gatineau, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver, une proportion similaire de travailleurs font la navette inverse.

Le navettage non traditionnel est à la hausse

De 1996 à 2001, on a observé d'importantes augmentations de la proportion du navettage dont les trajets sont non traditionnels. Par exemple, à Ottawa-Gatineau, le nombre de navetteurs faisant la navette inverse a augmenté de près de 40 %, probablement en raison de la croissance rapide de l'emploi dans la grappe de Kanata, à l'Ouest de la ville. À Calgary également, le nombre de navettes inverses a augmenté

Types de navettage

	Tous les types de navettage	Du centre-ville* vers le centre-ville	Traditionnel (de l'extérieur du centre-ville vers le centre-ville)	Inverse (du centre-ville vers l'extérieur du centre-ville)	À l'intérieur de la banlieue (navettage en banlieue de moins de 10 km)	Entre banlieues (navettage en banlieue de plus de 10 km)**
Croissance en %, 1996 à 2001						
Québec	4	3	1	11	18	2
Montréal	9	9	2	10	15	9
Ottawa-Gatineau	13	7	7	40	33	19
Toronto	14	11	12	3	18	17
Winnipeg	6	8	-6	29	12	5
Calgary	20	6	25	42	77	38
Edmonton	14	8	10	24	46	13
Vancouver	9	10	12	-3	11	5

* Pour ce tableau, le centre-ville est défini comme étant situé dans un rayon de 10 km de l'hôtel de ville du centre urbain.

** Les navettes de l'extérieur des RMR vers l'intérieur des RMR sont comprises dans les calculs.

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2001.

de 42 %. Les longues navettes en banlieues ont gagné en popularité dans la plupart des RMR, alors que le nombre de navetteurs voyageant sur une distance supérieure à 10 km pour se rendre au travail a augmenté de 38 % à Calgary, de 19 % à Ottawa-Gatineau, de 17 % à Toronto et de 13 % à Edmonton.

De 1996 à 2001, à Ottawa-Gatineau, 19 % des nouveaux navetteurs utilisant les transports en commun à l'heure de pointe ont fait la navette inverse, 22 % ont fait la navette à l'intérieur de la banlieue et 19 %, entre les banlieues. À Toronto, la plupart des nouveaux navetteurs effectuaient un trajet à l'extérieur du centre-ville (36 % faisant la navette à l'intérieur de la banlieue et 37 %, entre les banlieues).

Dans l'ensemble des RMR, le pourcentage de navetteurs qui utilisent le transport en commun est plus faible dans le cas des navettes

non traditionnelles que dans le cas des trajets traditionnels. Cela n'est pas étonnant dans la mesure où les réseaux de transport en commun sont surtout développés en fonction du centre-ville dans les régions urbaines les plus grandes. Ainsi, que le transport en commun puisse ou non être offert aux gens qui font la navette entre les banlieues, certaines personnes pourraient tout de même préférer conduire pour se rendre au travail pour des raisons de coût, de temps ou de commodité.

La distance séparant le domicile, le lieu de travail et le centre-ville est liée à la façon dont les gens font la navette

Un grand nombre de caractéristiques géographiques sont également associées au comportement de navettage : la distance de navettage, c.-à-d. la distance entre la résidence et le lieu de travail; la distance de

la résidence, c.-à-d. la distance entre celle-ci et le centre-ville (qui reflète le degré de banlieusardisation du travailleur); et la distance de l'emploi, c.-à-d. la distance entre le lieu de travail et le centre-ville (qui reflète le degré de banlieusardisation de l'emploi). Plus la distance de navettage est longue, plus les possibilités d'utiliser le transport en commun deviennent limitées ou moins pratiques que de prendre la voiture. Par exemple, lorsqu'on voyage sur de grandes distances, il faut habituellement prendre des correspondances, ce qui signifie qu'il faut passer plus de temps dans le réseau de transport en commun, une situation qui incite les gens à se rendre au travail en voiture.

Il n'est donc pas surprenant que les navetteurs qui habitaient plus loin de leur lieu de travail en 2001 aient été plus susceptibles de s'y rendre en voiture que ceux qui habitaient à proximité. Néanmoins, 57 % de ceux qui habitaient dans un rayon de moins de 5 km de leur lieu de travail conduisaient également pour s'y rendre. Dans l'ensemble, les travailleurs qui habitaient dans un rayon de 5 à 10 km du lieu de travail étaient les plus susceptibles d'utiliser le transport en commun pour s'y rendre, ceux qui habitaient plus loin semblaient préférer conduire et une proportion importante de ceux qui habitaient le plus près s'y rendaient à pied.

On a observé des tendances de navettage similaires en examinant l'emplacement du lieu de travail par rapport au centre-ville. En effet, la plupart des personnes qui travaillent et habitent à proximité du centre-ville ont tendance à utiliser le transport en commun, tandis que celles qui habitent plus loin sont plus susceptibles de se rendre au travail en voiture.

Résumé

La très grande majorité des navetteurs conduisent pour se rendre à leur lieu de travail. Toutefois, le lieu de résidence et le lieu de travail influent

également sur le choix du mode de transport. Le système de transport en commun n'est pas très populaire chez les personnes qui travaillent dans les nouveaux secteurs d'emploi qui prennent rapidement de l'expansion dans les banlieues. Ainsi, les gens qui travaillent au centre-ville sont plus susceptibles d'utiliser le transport en commun pour se rendre au travail, alors qu'une très grande majorité de ceux qui travaillent en banlieue font la navette en voiture. En raison de la création de nouveaux lieux de travail en banlieue et à mesure que les tendances de navettage deviennent plus complexes, les administrations municipales devront relever un défi de taille, soit d'encourager leurs résidents à utiliser davantage le transport en commun.



Andrew Heisz est économiste chercheur principal et **Sébastien LaRoche-Côté** est économiste chercheur à la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada.

1. Ces RMR sont Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières, Oshawa, St. Catharines-Niagara, Kitchener, Windsor, Thunder Bay, Regina et Abbotsford.
2. Le SCA est un secteur à forte concentration d'emploi situé dans le centre-ville de la RMR. Il est formé d'un groupe de secteurs de recensement (SR) adjacents dont le nombre d'emplois est supérieur à la population et qui comprennent chacun un lieu de travail ayant au moins 5 000 travailleurs.
3. Statistique Canada, Où travaillent les Canadiens et comment s'y rendent-ils?, Recensement de 2001 : série « analyses », produit n° 96F0030XIF2001010 au catalogue de Statistique Canada, 2003.
4. Cette dernière catégorie comprend également les personnes qui travaillent dans la RMR, mais qui n'habitent pas celle-ci.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre Service national de renseignements :

1 800 263-1136

Pour commander des publications :

Service national de commandes :

1 800 267-6677

Internet : infostats@statcan.ca

Service national ATS : 1 800 363-7629

N° 11-008-XPF au catalogue (also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE), publié trimestriellement.

Prix d'abonnement :

Version imprimée : 12 SCAN pour un numéro, 39 SCAN pour un abonnement d'un an. Étudiants : 30 % de rabais (plus les taxes en vigueur au Canada ou les frais de port à l'extérieur du Canada).

Version électronique disponible sur Internet (n° 11-008-XIF au catalogue) : 9 SCAN pour un numéro, 29 SCAN pour un abonnement d'un an (plus les taxes en vigueur au Canada).

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service, sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

Statistique Canada
Division des finances
Immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

ou par téléphone au 1 800 263-1136
ou au 1 800 267-6677; ou par
télécopieur au 1 877 287-4369; ou
par Internet à infostats@statcan.ca.

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

Diversité ethnoculturelle au Canada : perspectives pour 2017

par Alain Bélanger et Éric Caron Malenfant

Le présent article est une adaptation de *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions : 2001-2017*, produit n° 91-541-XIF au catalogue de Statistique Canada, publié en mars 2005. Ce document est offert gratuitement sur le site Web de Statistique Canada à www.statcan.ca/francais/freepub/91-541-XIF/91-541-XIF2005001.pdf.

La composition ethnique et culturelle du Canada change rapidement, surtout dans les grands centres urbains. L'immigration soutenue en provenance de pays non européens a mené à une plus grande diversité culturelle au Canada au cours des dernières décennies. Les statistiques du Recensement de la population de 2001 révèlent un accroissement du nombre et de la proportion d'immigrants, de personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, de personnes appartenant à un groupe de minorités visibles et de personnes dont la confession religieuse n'est pas chrétienne.

Ces changements présentent plusieurs défis aux décideurs, notamment dans les domaines de l'aménagement urbain, de l'intégration au marché du travail, des services sociaux et de santé ainsi que des institutions publiques. Dans ce contexte, il est tout à fait utile de vouloir décrire comment le paysage ethnoculturel du pays est susceptible d'évoluer au cours des prochaines années.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données dont fait mention le présent article sont tirées des projections démographiques les plus récentes de Statistique Canada sur les minorités visibles pour la période de 2001 à 2017. Ces projections visent à établir des scénarios plausibles à partir d'hypothèses sur l'évolution des composantes démographiques. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme des prédictions, mais plutôt comme des outils parmi d'autres mis à la disposition des planificateurs de programmes et des responsables de l'élaboration des politiques.

Cinq scénarios ont été établis à des fins analytiques. Un premier scénario — dit de faible croissance — retient les hypothèses d'une immigration et d'une fécondité relativement faibles, tout en appliquant une migration interne conforme à celle observée dans le cadre du Recensement de 2001. Un scénario de forte croissance repose quant à lui sur des hypothèses de fécondité et d'immigration relativement fortes. Un troisième scénario — le *scénario de référence* — reflète l'effet, sur la population projetée, des tendances récentes relatives aux composantes démographiques, tandis qu'un quatrième scénario utilise des hypothèses légèrement différentes quant à la migration interne. Un cinquième scénario met en lumière l'effet que pourrait avoir un niveau d'immigration plus élevé (équivalant à 1 % de la population totale) sur l'effectif, la structure par âge et la composition ethnoculturelle de la population canadienne.

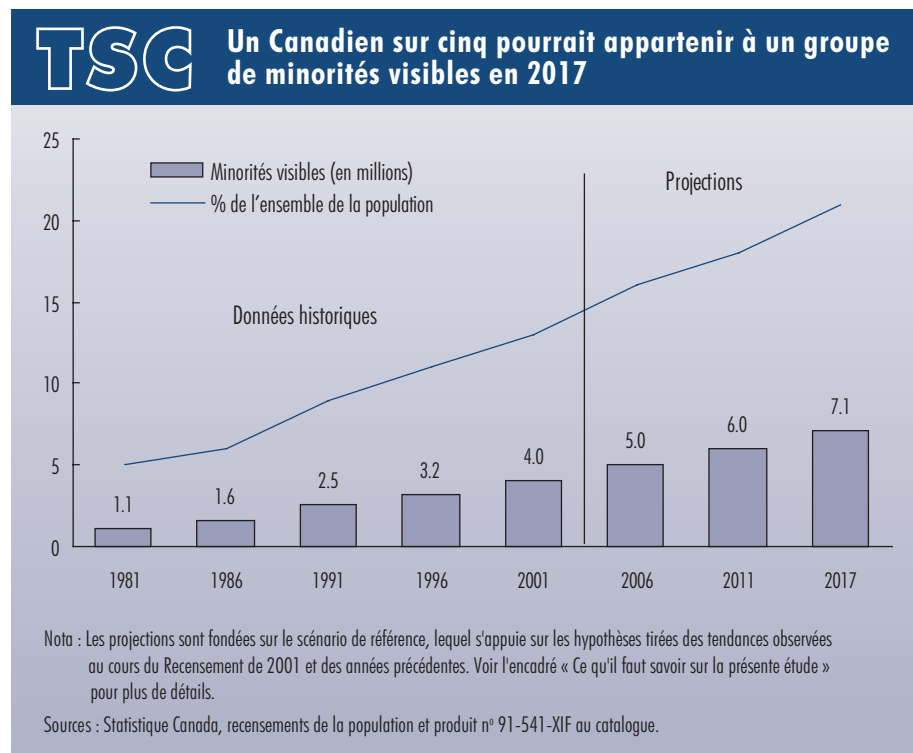
Minorité visible : En vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, « font partie des minorités visibles les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Les 10 groupes de minorités visibles comprennent les Chinois, les Sud-Asiatiques, les Noirs, les Philippins, les Latino-américains, les Asiatiques du Sud-Est, les Arabes, les Asiatiques occidentaux, les Japonais et les Coréens.

Dans le présent article, on utilise les données des dernières projections de la population des groupes de minorités visibles publiées par Statistique Canada pour dresser un portrait de ce que pourrait être la composition ethnoculturelle de la population du pays l'année où le Canada célébrera son 150^e anniversaire, en 2017¹. L'article aborde un certain nombre de questions, à savoir : Combien le Canada comptera-t-il de personnes appartenant à un groupe de minorités visibles dans un proche avenir? Combien d'immigrants admis le Canada pourrait-il compter l'année de son 150^e anniversaire? Quels seront les groupes minoritaires visibles les plus importants au chapitre des effectifs? La diversité ethnoculturelle continuera-t-elle d'être concentrée dans les grands centres urbains du pays?

Un Canadien sur cinq pourrait appartenir à un groupe de minorités visibles en 2017

Selon les scénarios de projection utilisés, la population appartenant à une minorité visible au Canada pourrait atteindre entre 6,3 et 8,5 millions de personnes en 2017, c'est-à-dire qu'elle pourrait être de 56 % à 111 % supérieure à ce qu'elle était en 2001. Selon le *scénario de référence*, la population appartenant à une minorité visible augmenterait de 76 % pour atteindre 7,1 millions de personnes. En comparaison, le reste de la population augmenterait de 1 % à 7 % seulement. Ce scénario demeure fidèle aux tendances à la hausse observées entre 1981 et 2001, alors que la population appartenant à une minorité visible est passée de 1,1 à 4,0 millions de personnes.

En 2017, environ 1 Canadien sur 5 pourrait appartenir à un groupe de minorités visibles, par rapport à 13 % de la population canadienne en 2001 et à moins de 5 % en 1981. Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation. Certes le plus important est l'immigration soutenue, les membres de minorités visibles



constituant un pourcentage élevé des nouveaux arrivants². Parmi les autres facteurs, on retrouve une fécondité³ et une espérance de vie⁴ plus élevées ainsi qu'une structure par âge plus jeune, entraînant par conséquent un nombre moindre de décès et davantage de naissances chez les personnes de minorités visibles que dans le reste de la population.

Selon le scénario de référence, les groupes de minorités visibles seraient responsables d'environ 85 % de la croissance globale de la population canadienne en 2017. Ils contribueraient à l'essentiel de la croissance migratoire — qui demeurerait le facteur le plus important de la croissance — ainsi qu'à la plus grande part de l'accroissement naturel.

Même proportion d'immigrants qu'au début du XX^e siècle

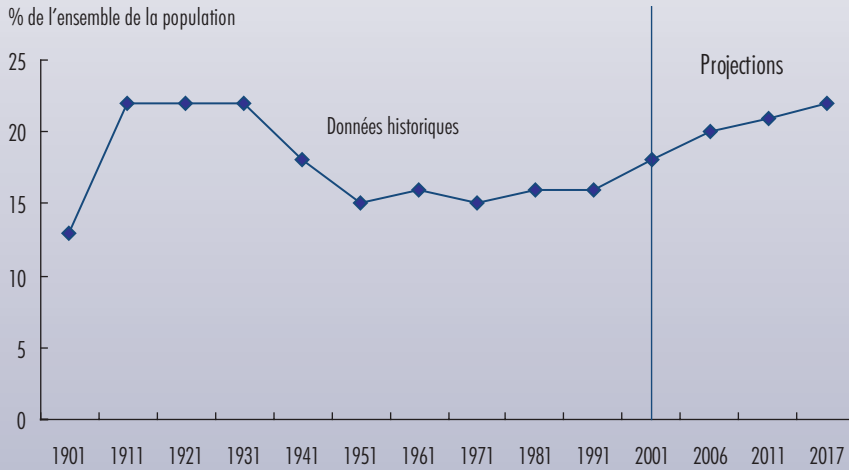
Le Canada, tout comme l'Australie, se distingue de la plupart des autres pays occidentaux par l'importance démographique de sa population immigrée. En 2001, 18 % de la population canadienne était née à

l'étranger, une proportion bien plus élevée que celle des États-Unis et de la plupart des pays européens⁵.

Selon les niveaux d'immigration établis pour les scénarios de projection, la population d'immigrants au Canada compterait entre 7,0 et 9,3 millions de personnes en 2017, ce qui représente une hausse de 24 % à 65 % par rapport à 2001, alors que le nombre d'immigrants était de 5,4 millions. Au cours de la même période, la population non immigrante verrait son effectif augmenter beaucoup plus modestement, soit de 4 % à 12 %. Selon le scénario de référence, les immigrants représenteraient 22 % de l'ensemble de la population totale en 2017. La dernière fois que les immigrants ont formé un pourcentage si élevé de la population canadienne était durant les premières décennies du XX^e siècle, entre 1911 et 1931.

En 2001, un peu plus des deux tiers de la population appartenant à une minorité visible était née à l'extérieur du Canada. En 2017, selon le scénario de référence, cette proportion demeurerait équivalente puisque, parmi les 7,1 millions de

En 2017, la proportion d'immigrants au Canada pourrait égaler la proportion atteinte au début du XX^e siècle



Nota : Les projections sont fondées sur le scénario de référence, lequel s'appuie sur les hypothèses tirées des tendances observées au cours du Recensement de 2001 et des années précédentes. Voir l'encadré « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude » pour plus de détails.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population et produit n° 91-541-XIF au catalogue.

personnes de minorités visibles, on compterait 4,8 millions d'immigrants. Cependant, le nombre de personnes de minorités visibles nées au Canada pourrait presque doubler entre 2001 et 2017, atteignant 2,3 millions de personnes.

Les Sud-Asiatiques et les Chinois demeurent les plus grands groupes de minorités visibles

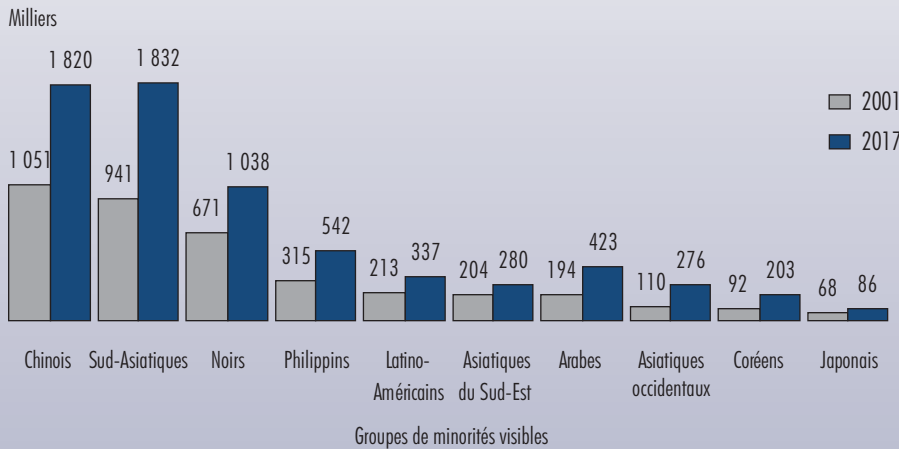
Les populations de minorités visibles diffèrent beaucoup pour ce qui est de l'origine, des caractéristiques linguistiques et des affiliations religieuses. Les groupes de minorités visibles diffèrent également quant à leurs effectifs de population respectifs. En 2001, les Chinois et les Sud-Asiatiques constituaient les deux groupes minoritaires visibles comptant les plus importantes populations. En 2017, ces deux groupes devraient demeurer les plus peuplés et représenter presque la moitié de toutes les personnes appartenant à une minorité visible.

Alors qu'en 2001 les Chinois formaient une population plus nombreuse que les Sud-Asiatiques, en 2017, les effectifs de population du groupe des Sud-Asiatiques pourraient rattraper ceux des Chinois. Profitant d'une fécondité supérieure et d'une part de l'immigration presque aussi importante que celle des Chinois, la population sud-asiatique pourrait augmenter de 72 % à 137 % entre 2001 et 2017, alors que, de son côté, la population de Chinois au Canada croîtrait de 51 % à 111 %, selon les scénarios de projection.

Les troisième et quatrième groupes de minorités visibles en importance en 2017 seraient formés des populations noires et philippines. Selon les scénarios de projection, les Noirs pourraient atteindre entre 950 000 et 1,2 million de personnes et les Philippines, entre 476 000 et 650 000 personnes, en forte hausse par rapport à 2001.

Les groupes de minorités visibles qui pourraient connaître les plus importantes croissances sont ceux

Les Sud-Asiatiques et les Chinois demeurent les plus grands groupes de minorités visibles



Nota : Les projections sont fondées sur le scénario de référence, lequel s'appuie sur les hypothèses tirées des tendances observées au cours du Recensement de 2001 et des années précédentes. Voir l'encadré « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude » pour plus de détails.

Source : Statistique Canada, produit n° 91-541-XIF au catalogue.

des Asiatiques occidentaux, des Coréens et des Arabes. Selon la plupart des scénarios de projection, leurs populations pourraient plus que doubler au cours de cette période. Toutefois, en chiffres absolus, leurs effectifs devraient demeurer relativement faibles par rapport à ceux des Chinois, des Sud-Asiatiques et des Noirs.

Maintien d'une forte concentration dans les grandes régions urbaines

Les changements dans la composition ethnoculturelle de la population canadienne continueraient d'être plus évidents dans les grandes régions urbaines du Canada, là où s'établissent la plupart des immigrants. En effet, plus de 70 % des immigrants qui sont arrivés au Canada entre 1996 et 2001 ont choisi de vivre dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal, de Toronto ou de Vancouver. Les récents résultats de l'Enquête longitudinale nationale sur les immigrants au Canada sont éloquentes pour ce qui est des raisons pouvant expliquer le choix de la région de résidence par les nouveaux arrivants au Canada. Selon cette enquête, « la plupart des nouveaux arrivants (78 %) se sont établis dans la région où résidaient leurs parents et amis ». Chez les immigrants de la composante économique qui se sont établis à Toronto, à Montréal ou à Vancouver, la principale raison invoquée pour justifier le choix de leur région de résidence est la présence de membres de la famille ou d'amis. Cette raison vient devant les perspectives d'emploi dans ces trois régions⁶.

La concentration de personnes de minorités visibles dans les grandes régions urbaines est liée à la tendance des immigrants récemment arrivés à s'y établir. En 2017, près de 95 % des personnes appartenant à une minorité visible habiteraient dans l'une des 27 RMR du Canada, soit à peu près la même proportion qu'en 2001. En outre, selon les différents scénarios de projection, près de 75 %

de la population de minorités visibles habiterait dans les RMR de Montréal, de Toronto ou de Vancouver. En 2017, Toronto compterait à elle seule de 2,8 à 3,9 millions de résidents appartenant à un groupe de minorités visibles, Vancouver, de 1,1 à 1,5 million, et Montréal, de 666 000 à 895 000. En comparaison, un peu plus du quart seulement du reste de la population canadienne habiterait dans l'une de ces trois RMR.

La moitié de la population de Toronto et de Vancouver pourrait appartenir à une minorité visible d'ici 2017

Selon les scénarios de projection utilisés, la RMR de Toronto compterait en 2017 une population de 5,8 à 7,1 millions de personnes, dont la moitié environ (2,8 à 3,9 millions) serait constituée de personnes appartenant à une minorité visible. Par comparaison, les personnes de

minorités visibles représentaient 37 % de la population de Toronto en 2001. De son côté, la RMR de Vancouver compterait entre 1,1 et 1,5 million de personnes de minorités visibles en 2017, ce qui représenterait de 47 % à 53 % de la population. En 2001, les minorités visibles représentaient 36 % de l'ensemble de la population de Vancouver.

Selon le scénario de référence, les groupes de minorités visibles formeraient de 23 % à 28 % de la population totale des RMR d'Ottawa, d'Abbotsford, de Calgary et de Windsor. Il convient de souligner que la diversité ethnoculturelle ne se limiterait pas aux très grands centres urbains du Canada; même dans les RMR plus petites comme Windsor et Abbotsford, près du quart de la population pourrait être composée de personnes appartenant à une minorité visible d'ici 2017.

	Nombre de personnes (en milliers)		% de l'ensemble de la population	
	2001	2017	2001	2017
Canada	4 038	7 121	13	21
<i>Région métropolitaine de recensement</i>				
Toronto	1 753	3 194	37	51
Vancouver	741	1 261	36	49
Montréal	454	749	13	19
Ottawa—Gatineau*	139	316	17	28
Calgary	166	295	17	24
Edmonton	136	211	14	18
Hamilton	64	125	9	15
Winnipeg	84	115	12	16
Windsor	40	97	13	23
Kitchener	45	79	10	15
Reste du Canada	418	679	3	4

Nota : Les projections sont fondées sur le scénario de référence, lequel s'appuie sur les hypothèses tirées des tendances observées au cours du Recensement de 2001 et des années précédentes. Voir l'encadré « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude » pour plus de détails.

* Partie ontarienne seulement.

Source : Statistique Canada, produit n° 91-541-XIF au catalogue.

Résumé

Les projections démographiques dont il est question dans le présent article décrivent l'évolution que pourrait connaître la composition ethnoculturelle de la population canadienne jusqu'en 2017. Selon ces projections, la population appartenant à un groupe de minorités visibles continuerait de croître plus rapidement que le reste de la population. D'ici 2017, les personnes appartenant à une minorité visible représenteraient environ la moitié des résidents des RMR de Toronto et de Vancouver. L'immigration constitue le moteur de ce développement, même si les structures par âge et les différences de fécondité entre les groupes jouent également un rôle.



Alain Bélanger est coordonnateur de la Section de la recherche et de l'analyse, et **Éric Caron Malenfant** est analyste à la Division de la démographie de Statistique Canada.

1. La méthode, les hypothèses et les résultats de ces projections sont décrits en détail dans le rapport *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions : 2001-2017* (Statistique Canada, produit n° 91-541-XIF au catalogue), 2005. Ce rapport peut être consulté sans frais sur le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.ca.
2. Durant les années 1990, 225 000 immigrants, en moyenne, sont arrivés au Canada chaque année et environ 70 % d'entre eux faisaient partie de minorités visibles.
3. Les analyses sur lesquelles reposent les hypothèses de ces projections de la population indiquent qu'en 2000-2001, l'indice synthétique de fécondité était de 1,7 enfant par femme de minorités visibles et d'environ 1,5 enfant par femme chez les Blanches. Pour en savoir davantage sur la fécondité des immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible au Canada, veuillez consulter A. Bélanger et S. Gilbert, « La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada », *Rapport sur l'état de la population du Canada 2002, La conjoncture démographique*, (Statistique Canada, produit n° 91-209-XPF au catalogue), 2003.
4. Selon les analyses sur la mortalité menées en préparation à ces projections, l'espérance de vie des minorités visibles a été estimée à 79,7 ans chez les hommes et à 84,3 ans chez les femmes comparativement à 76,2 ans et à 82,5 ans dans le reste de la population en 2001. Ces différences sont attribuables aux faibles taux de mortalité chez les immigrants nouvellement arrivés, dont la proportion est plus nombreuse au sein de la population des minorités visibles. Pour en savoir davantage sur l'espérance de vie des immigrants au Canada, veuillez consulter J. Chen, R. Wilkins et E. Ng, « Espérance de vie en santé selon le statut d'immigrant, 1986 et 1991 », *Rapports sur la santé*, vol. 8, n° 3 (Statistique Canada, produit n° 82-003-XPF au catalogue), 1996.
5. Organisation de coopération et de développement économiques, *Tendances des migrations internationales, rapport annuel 2003*, Éditions SOPEMI, 2004.
6. Statistique Canada, « Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada, 2001 », *Le Quotidien*, 4 septembre 2003.

DÉCOUVREZ

Les tendances du marché du travail en quelques secondes

Que vous ayez besoin d'un instantané du marché du travail

- ... de réponses rapides ou d'analyses approfondies
- ... de séries chronologiques
- ... ou de données sur le marché du travail pour un exposé ou un compte rendu
- ... le **CD-ROM de la Revue chronologique de la population active** est l'outil parfait.

Ce CD-ROM annuel facile à utiliser vous offre :

des données exactes et à jour...

- des séries de données brutes et désaisonnalisées
- sur une base mensuelle ou annuelle

... et des renseignements chronologiques...

- portant sur plus de 25 ans de données (de 1976 à 2004)
- qui vous permettent de déceler rapidement des tendances en parcourant différents tableaux



... présentés dans un format des plus pratiques!

- avec des milliers de séries croisées
- les fonctionnalités permettant d'exporter facilement les données vers tout tableur à des fins de manipulation

Il suffit d'un clic de souris pour accéder à des variables clés, comme :

- les niveaux et les taux d'emploi et de chômage
- les caractéristiques démographiques, dont l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et les données familiales
- les données nationales, provinciales et relatives aux régions métropolitaines et économiques
- les données relatives aux branches d'activité, aux professions, aux salaires, à l'affiliation syndicale et à l'ancienneté d'emploi
- les données sur la taille du lieu de travail, le nombre d'heures de travail... et beaucoup plus.

Tout comme les autres chercheurs, les économistes, les analystes, les consultants et les planificateurs du secteur privé et du secteur public, vous apprécierez cette source de renseignements exhaustive pour vos questions, analyses et prévisions liées au marché du travail.

Pour plus de précisions sur ce CD-ROM, visitez notre site Web à l'adresse http://www.statcan.ca/francais/ads/71F0004XCB/index_f.htm

Le **CD-ROM de la Revue chronologique de la population active** (n°71F0004XCB au catalogue) est offert à seulement 209 \$. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Frais de port : Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 \$. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 \$.

Vous pouvez commander le CD-ROM par TÉLÉPHONE au 1 800 267-6677, par TÉLÉCOPIEUR au 1 877 287-4369 ou par la POSTE à Statistique Canada, Finance, Immeuble R.-H.-Coats, 6-H, Pré Tunney, Ottawa (Ontario), K1A 0T6
Vous pouvez aussi commander par COURRIEL à infostats@statcan.ca

Les changements de logement chez les personnes âgées

par Jane Lin

La forte hausse des ventes de maisons neuves et existantes en 2004 a soulevé des questions relatives aux types de changements de logement que les personnes effectuent à diverses étapes de leur vie, à savoir, la première maison des acheteurs qui commencent dans la vie, les familles dont la maison est devenue trop petite et les personnes âgées qui déménagent afin de composer avec de nouvelles habitudes de vie. En fait, on a porté une certaine attention aux tendances relatives aux changements de logement chez les personnes âgées en 2004, et ce, dans un contexte où l'on se préoccupe de plus en plus de l'affaiblissement de la demande de logements en location¹.

Dans le présent article, on examinera de plus près ce dernier groupe — le cas des personnes âgées qui choisissent un logement plus petit, celles qui choisissent un logement plus grand et celles qui déménagent parce que leurs habitudes de vie changent. En utilisant les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 1999 à 2001, on traitera dans cet article des caractéristiques des personnes âgées qui déménagent, des événements de la vie associés à leur déménagement et des différents types de changements de logement qu'ils ont effectués.



Les aînés constituent une petite fraction des personnes ayant déménagé

On évalue à 240 000 le nombre de personnes âgées (65 ans et plus) qui ont changé de logement entre 1999 et 2001. Alors que les personnes âgées ne constituaient que 17 % de la population de 25 ans et plus, elles étaient sous-représentées (à 9 %) chez les personnes ayant déménagé. En revanche, le plus jeune groupe d'âge — soit celui des personnes de 25 à 34 ans — comptait plus que sa juste part, représentant 39 % des personnes ayant déménagé, mais seulement 21 % de la population.

Il est intéressant de comparer la situation des personnes ayant déménagé chez les aînés à la situation chez les préretraités de 55 à 64 ans, étant donné que ces deux groupes comprennent à peu près la même proportion de gens ayant

déménagé. Les préretraités représentent 14 % de la population et 8 % des personnes ayant déménagé. De plus, les décisions que prennent les préretraités par rapport au changement de logement peuvent indiquer des tendances futures et des besoins à ce chapitre, au fur et à mesure que les baby-boomers entrent dans le troisième âge.

Lorsque les Canadiens âgés déménagent, les trois quarts d'entre eux demeurent dans un rayon de 50 kilomètres de leur ancienne résidence. La principale raison du déménagement est le désir de vivre dans une maison plus petite. Viennent ensuite l'achat ou la construction d'une maison, l'envie de se rapprocher de la famille, le désir de vivre dans un meilleur voisinage, la détérioration de l'état de santé et l'accès à plus d'activités récréatives et de loisirs².

Dans le présent article, on utilise les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu afin de suivre les personnes âgées et les préretraités ayant déménagé. On examine en outre les types de changements de logement qu'ils ont effectués. Le changement de logement comprend le changement de titre d'occupation qui consiste à passer du statut de propriétaire à celui de locataire ou vice versa, ainsi que le passage d'un petit logement à un grand logement ou vice versa (mesuré en fonction du nombre de chambres à coucher).

L'échantillon de cette étude est composé de personnes âgées, de 65 ans et plus (7 502 personnes) ainsi que de préretraités de 55 à 64 ans (5 497 personnes) qui, en 1999, vivaient dans des ménages privés dans les 10 provinces. Seules les personnes participant à l'enquête tout au long des trois années (1999, 2000 et 2001) sont comprises dans la présente étude.

Personnes ayant déménagé et personnes n'ayant pas déménagé : Les personnes ayant changé de résidence entre 1999 et 2001 sont appelées « personnes ayant déménagé »; celles qui ne l'ont pas fait sont appelées « personnes n'ayant pas déménagé ».

Les événements de la vie : Ceux survenus n'importe quand au cours des trois années de l'étude (entre 1999 et 2001) et qui ont touché n'importe quel membre de la famille économique de la personne repère, c'est-à-dire des membres qui partagent le même logement et qui sont apparentés par le sang, par alliance (mariage ou union libre) ou par adoption. Par exemple, dans le cas d'une veuve âgée vivant avec son fils adulte, on considère qu'il y a eu mariage dans la famille si son fils s'est marié pendant la durée de l'étude.

Le titre d'occupation : Un ménage propriétaire dont au moins un des membres est propriétaire de la maison. Pour simplifier, disons qu'un ménage qui ne possède pas sa résidence est considéré comme étant locataire. L'étude examine le titre d'occupation en 1999 et en

2001 seulement (2000 étant exclu). Par conséquent, les personnes ayant déménagé plusieurs fois soit 15 % des personnes âgées et des préretraités ayant déménagé) ont été classifiées comme propriétaires pendant les trois années — c.-à-d. ceux dont le titre d'occupation était propriétaire pendant la première année, locataire pendant la deuxième et à nouveau propriétaire pendant la troisième.

La réduction de la dimension du logement : Dans le cas d'une personne âgée ayant déménagé, on a comparé le nombre de chambres à coucher en 2001 à celui de 1999. S'il y avait diminution du nombre de chambres, alors on disait que ces personnes âgées avaient choisi de déménager dans un logement plus petit; s'il y avait augmentation du nombre de chambres à coucher, on disait qu'elles avaient choisi de déménager dans un logement plus grand. On a ensuite analysé en détail les changements dans le titre d'occupation du groupe de personnes ayant déménagé dans un logement plus petit. Le nombre de chambres à coucher constitue une limite à l'utilisation de cette variable, en ce sens qu'il ne constitue qu'une estimation de la réduction de la dimension du logement au moment d'effectuer l'étude. Puisque les chambres à coucher inutilisées sont parfois désignées comme étant des coins-détente/salles d'ordinateur ou vice versa, le nombre de pièces ou la dimension du logement en pieds ou en mètres carrés aurait été une mesure préférable si elle avait été disponible.

La régression logistique a été employée pour examiner les déterminants du déménagement des Canadiens de 55 ans et plus. La régression logistique évalue la probabilité qu'un résultat particulier — dans cette étude, un déménagement résidentiel — se produise en raison de plusieurs variables explicatives. L'association entre chacune des variables explicatives et la probabilité de déménager est examinée tout en maintenant les autres variables constantes.

Près de la moitié des personnes âgées ayant déménagé sont mariées

En tant que groupe, à quoi ressemblent les personnes âgées qui déménagent? Pour examiner leur profil, il faut étudier la répartition de leurs caractéristiques. Par exemple, près de la moitié des personnes âgées ayant déménagé étaient mariées, plus de 3 sur 5 étaient propriétaires de leur maison et environ 3 sur 5 étaient des femmes. Pour ce qui est des événements de la vie, la vaste majorité des personnes visées n'ont

vu aucun membre s'ajouter à leur famille (89 %) ou la quitter (79 %) entre 1999 et 2001. Et, pendant ces trois années, seulement 5 % de ces personnes ont vécu le décès de leur conjoint.

Chez les aînés, les veufs et les veuves sont plus susceptibles de déménager que les personnes mariées

Tandis que 7 % des personnes âgées mariées ou vivant en union libre déménagent, les veufs et les veuves enregistrent un taux de déména-

gement beaucoup plus élevé, soit de 12 %. Par ailleurs, les personnes âgées divorcées ont déménagé presque au même rythme (8 %) que les personnes âgées mariées. Peut-être qu'une fois leur divorce réglé, les personnes âgées ont déjà effectué la transition vers un nouveau mode de vie et sont installées dans leur maison depuis quelque temps.

Les locataires âgés sont deux fois plus enclins à déménager que les propriétaires (14 % comparativement à 7 %), peut-être parce que ces derniers se sentent plus établis et

Chiffre estimé	Aînés ayant déménagé	Taux de déménagement	
	239 000	Aînés	Préretraités
	%		%
Total		9	10
Hommes	40	8	10
Femmes	60	9	10
État matrimonial (1999)			
Marié(e)/en union libre	49	7	9
Séparé(e)	3	17	26*
Divorcé(e)	4	8	13
Veuf(ve)	36	12*	15*
Célibataire (jamais marié[e])	7	12	13
Titre d'occupation (1999)			
Propriétaire	62	7	8
Locataire	38	14*	21*
Logement (1999)			
Maison	59	7	8
Appartement	41	13*	17*
Revenu (1999)¹			
Moins de 20 500 \$	28	10	13
20 500 à 31 999 \$	29	8	10
32 000 à 45 299 \$	26	11*	10
45 300 à 63 999 \$	7	4*	12
64 000 \$ et plus	10	8	7*
Événements de la vie (1999, 2000, 2001)			
Quelqu'un s'est joint à la famille/mariage dans la famille			
Oui	11	18*	20*
Non	89	8	9
Quelqu'un a quitté la famille/séparation dans la famille			
Oui	21	16*	17*
Non	79	8	9
Décès du conjoint			
Oui	5	11	9
Non	95	9	F

Nota : Le groupe de référence est en italique.

* Différence statistiquement significative par rapport au groupe repère ($p < 0,05$).

F Trop peu fiable pour être publié.

1. Le revenu familial annuel net après impôt était réparti en cinq groupes, chacun représentant environ 20 % de l'ensemble des familles.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1999 à 2001.

la composition du ménage pourrait témoigner de nouveaux besoins d'espace ou des préférences pour des modes de vie différents. Par exemple, après qu'une femme âgée voit son fils adulte quitter la maison, elle pourra décider de déménager dans un logement plus adapté aux besoins des personnes âgées et plus facile à entretenir.

Les tendances observées dans les taux de déménagement chez les préretraités de 55 à 64 ans s'apparentaient à celles relevées chez les personnes âgées.

Les personnes âgées sont plus susceptibles de déménager lorsqu'elles sont locataires...

Un modèle de régression logistique a été utilisé pour vérifier si certains événements de la vie et certaines caractéristiques étaient associés à la probabilité qu'une personne âgée déménage. Pour illustrer cette supposition, on a choisi une personne repère ayant un ensemble précis de caractéristiques. En variant une seule caractéristique à la fois, tout en maintenant les autres variables constantes, on peut voir l'incidence de la caractéristique en particulier sur la probabilité de déménager. Les caractéristiques choisies étaient celles qui se présentaient le plus souvent chez les personnes âgées : la personne âgée repère était une femme mariée ou vivant en union libre elle était propriétaire d'une maison³ elle n'avait connu aucun des événements de la vie dont il est question dans cet article et son revenu familial annuel net après impôt était de 20 500 \$ à 31 999 \$. Selon les résultats de la régression, il y avait presque 5 % de chances que cette femme déménage entre 1999 et 2001.

Peu importe l'âge, lorsque tous les autres facteurs étaient constants, les locataires demeuraient plus enclins à déménager que les propriétaires. Chez les préretraités, cependant, les locataires étaient deux fois plus susceptibles de déménager que les propriétaires, tandis que chez les personnes âgées, les locataires

stables dans leur résidence. Un lien semblable existe entre les taux de déménagement des personnes âgées vivant en appartement (13 %) et de celles qui habitent des maisons (7 %).

Les personnes âgées dont un membre de la famille est parti ont été bien plus nombreuses à déménager que celles dont la famille est demeurée inchangée (16 % contre 8 %). Ce changement dans

étaient plus ou moins une fois et demie plus susceptibles que les propriétaires de changer de résidence. Pour les préretraités, la location peut être une solution temporaire au moment d'affronter la retraite ou de se retrouver face au nid vide. Toutefois, pour de nombreux aînés, surtout chez les plus âgés, la location peut constituer un choix plus permanent, ce qui fait en sorte qu'ils seront peut-être moins enclins à déménager à l'avenir.

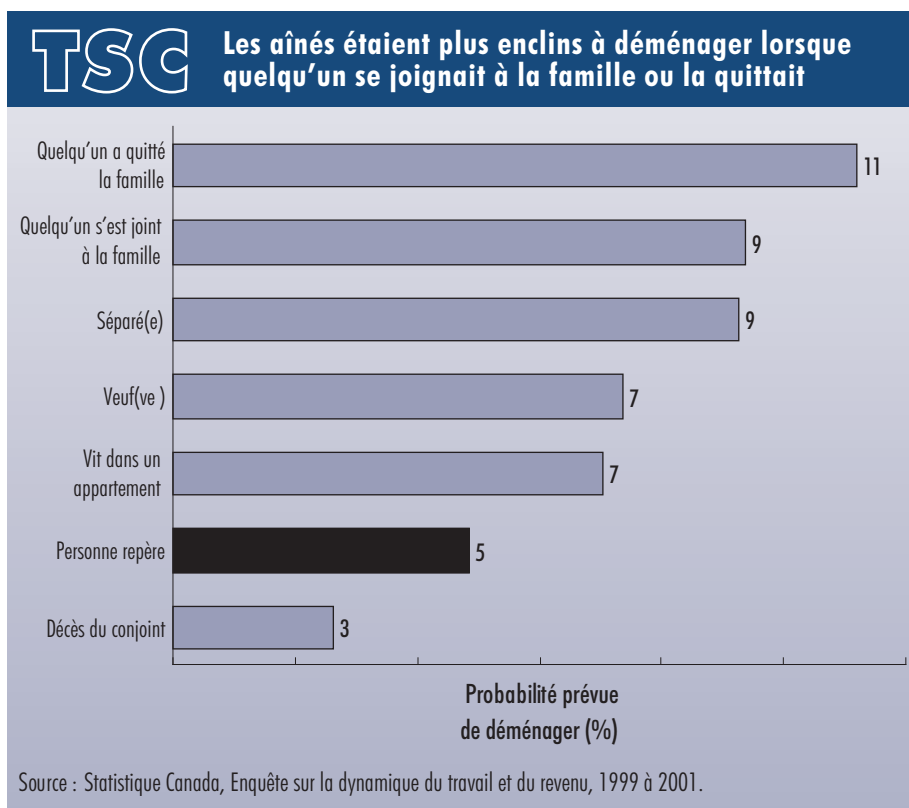
... lorsque les personnes âgées sont veuves ou séparées...

La probabilité prévue de déménager entre 1999 et 2001 était plus forte chez les personnes âgées veuves (7 %) ou séparées (9 %) que chez celles qui étaient mariées ou vivaient en union libre. Fait intéressant, celles qui étaient divorcées ou célibataires (jamais mariées) n'étaient pas beaucoup plus susceptibles de déménager que leurs homologues mariées lorsque les autres facteurs dans le modèle restaient constants. Les personnes âgées vivant en appartement étaient légèrement plus enclines à déménager (7 %) que celles qui vivaient dans des maisons⁴.

... ou lorsque quelqu'un se joint à la famille ou la quitte

Les personnes âgées ayant vécu une séparation au cours des trois dernières années — par exemple lorsqu'un membre quitte la famille — étaient deux fois plus susceptibles de déménager (11 %) que celles qui n'avaient pas vécu ces événements.

De même, si une personne se joignait à la famille ou s'il y avait un mariage dans la famille, les chances qu'une personne âgée déménage augmentaient de nouveau pour atteindre 9 %. Puisque ces événements pouvaient se produire n'importe quand durant la période de trois ans, le déménagement aurait pu survenir en prévision ou à la suite d'un changement dans la composition de la famille.



Le décès d'un conjoint diminue les probabilités de déménager

Les personnes âgées dont le conjoint est décédé au cours des trois années de l'étude étaient moins enclines (3 %) à déménager en 2000 ou en 2001 que celles qui étaient encore mariées, toutes autres choses étant égales. Comme le décès d'un conjoint est l'un des événements les plus traumatisants de la vie, il est possible que le partenaire survivant ne veuille pas aggraver ce stress en déménageant pendant cette période.

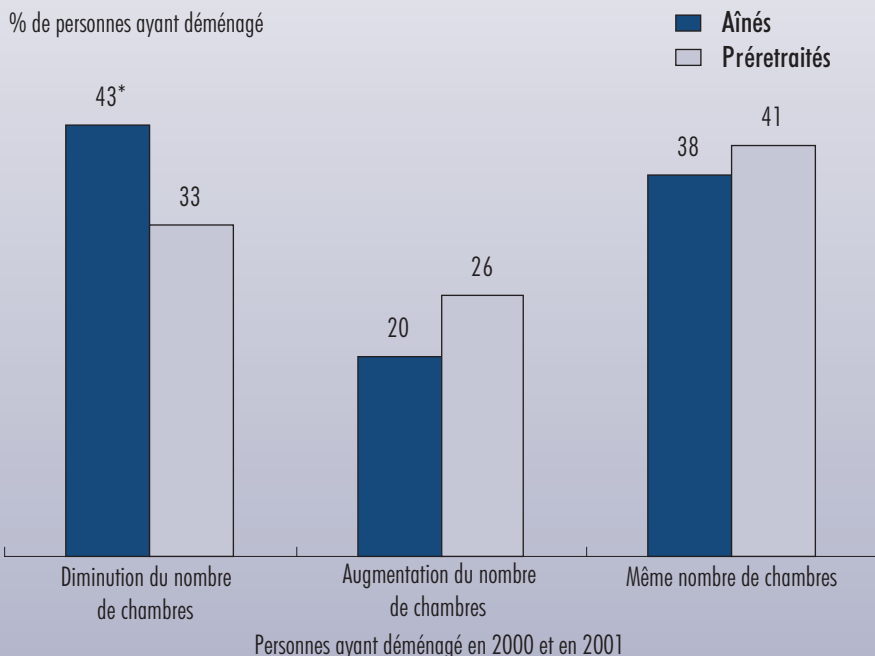
On peut s'étonner que le décès d'un conjoint soit associé à une probabilité plus faible de déménager, alors que le veuvage est lié à une probabilité plus forte. Cette contradiction apparente peut s'expliquer par le fait que les personnes âgées déjà en veuvage ont peut-être perdu leur conjoint depuis de nombreuses années, tandis que celles qui ont rapporté le décès de leur conjoint ont traversé cet événement assez récemment⁵.

Deux personnes âgées sur cinq ayant déménagé se sont installées dans des maisons plus petites

Entre 1999 et 2001, 43 % des personnes âgées ayant déménagé se sont installées dans une résidence comptant moins de chambres à coucher; 38 % ont déménagé dans une maison qui en comptait le même nombre, et les autres 20 % ont déménagé dans des maisons plus grandes comportant davantage de chambres à coucher. En revanche, la plupart des préretraités qui ont déménagé ont choisi une maison ayant un nombre identique de chambres à coucher (41 %), environ le tiers (33 %) ont choisi une maison plus petite et un peu plus du quart (26 %) ont choisi une maison plus grande.

Les personnes âgées ayant choisi une maison plus petite avaient tendance à déménager d'une maison à un appartement ou d'une maison à une autre, et la majorité vivaient également dans un ménage ne regroupant qu'une seule génération.

% de personnes ayant déménagé



* Différence statistiquement significative entre les préretraités et les aînés ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1999 à 2001.

D'autres études confirment ces situations dans le ménage, où près de 3 personnes âgées sur 4 vivaient seules ou avec leur conjoint ou leur conjoint de fait⁶.

Bien que les raisons poussant les personnes âgées à choisir un logement plus petit soient claires⁷, celles qui les motivent à choisir une maison plus grande — c'est le cas de 1 personne âgée sur 5 ayant déménagé — le sont moins. Il se peut qu'elles le fassent pour accueillir un aide familial résidant⁸ ou pour vivre au sein d'une famille élargie. En outre, bon nombre de personnes âgées ayant déménagé dans une maison plus grande vivaient dans un ménage ne regroupant qu'une génération en 1999. Elles y vivaient seules ou avec leur conjoint, au lieu de vivre avec leurs enfants ou leurs petits-enfants.

La plupart de ces personnes âgées ont déménagé d'une maison à une autre ou d'un appartement à une maison.

Les aînés plus âgés sont plus susceptibles que ceux étant plus jeunes de choisir des appartements au lieu de maisons. D'après le Recensement de 2001, 70 % des personnes âgées vivaient dans des maisons et 29 %, dans des appartements. Toutefois, parmi les aînés plus âgés — ceux de 85 ans et plus —, 58 % vivaient dans des maisons et 41 %, dans des appartements⁹. Ces derniers peuvent vendre leur maison pour vivre en appartement afin de réduire les frais d'entretien ou la quantité de travail nécessaire à l'entretien d'une maison, de la voie d'accès pour les autos et de la cour arrière, ainsi que

pour s'occuper de toutes les tâches connexes.

La plupart des personnes âgées qui déménagent dans un logement plus petit ont choisi de troquer leur statut de propriétaire contre celui de locataire

De nombreuses personnes âgées ayant choisi un logement plus petit ont aussi vendu leur maison et loué un appartement¹⁰. Même si près des trois quarts (72 %) des personnes âgées de cette catégorie étaient propriétaires de leur maison en 1999, cette proportion a chuté à 29 % en 2001. En général, une plus faible proportion de préretraités que de personnes âgées ont choisi un logement plus petit lors de leur dernier déménagement.

Tandis que 43 % des personnes âgées ayant choisi un logement plus petit ont vendu leur maison pour devenir locataires, 20 % seulement des préretraités ayant choisi un logement plus petit ont fait de même. Initialement, la plupart des préretraités étaient propriétaires et le sont demeurés même après avoir déménagé dans une maison comptant moins de chambres à coucher (45 %). Seulement le quart des préretraités ayant choisi un logement plus petit (27 %) sont restés locataires.

Résumé

La proportion de personnes âgées ayant déménagé était minime entre 1999 et 2001. Toutefois, le nombre total de personnes âgées ayant déménagé risque d'être plus élevé dans les prochaines années, quand les baby-boomers entreront dans le troisième âge. La présente analyse révèle que le fait de voir quelqu'un quitter la famille ou s'y joindre, de devenir veuf ou veuve ou de se séparer, ou encore de vivre en appartement, augmente la probabilité de déménager. En revanche, le décès du conjoint d'une personne âgée est associé à une probabilité plus faible de déménager.

TSC La plupart des personnes âgées vivent dans des maisons privées

La vaste majorité des Canadiens âgés vivent dans des logements privés. D'après le Recensement de 2001, des 3,9 millions de personnes de 65 ans et plus, 93 % vivaient dans des logements privés et les autres, dans des logements collectifs¹.

D'après l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, seulement 1 % des personnes âgées ont déménagé d'un logement privé pour aller vivre dans un établissement entre 1999 et 2001. Le résultat de l'Enquête nationale sur la santé de la population a aussi démontré que de 1994-1995 à 1996-1997, 1,7 % de la population des personnes âgées a déménagé pour passer d'un logement privé à un établissement de soins de longue durée. La plupart de ces personnes étaient des aînés plus âgés, 54 % d'entre eux ayant 80 ans et plus².

L'étude a révélé que certains états de santé étaient fortement liés à la probabilité que les personnes âgées vivent dans des établissements de soins de longue durée. L'âge avancé, l'absence d'un conjoint et une source insuffisante de revenu sont aussi associés au placement en établissement³.

1. Les logements collectifs comptent, entre autres, les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers, les foyers pour personnes âgées ainsi que les établissements pour personnes ayant une incapacité. Pour de plus amples renseignements sur les définitions de logement collectif dans le recensement, veuillez consulter le Dictionnaire du Recensement de 2001 en ligne à : www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/index_f.htm.
2. Statistique Canada, « Enquête nationale sur la santé de la population, 2e cycle — Résidents des établissements de santé », *Le Quotidien*, 25 juin 1999.
3. H. Trottier, et autres, « Vieillir chez soi ou en établissement : à quoi cela tient-il? », *Rapports sur la santé*, produit no 82-003 au catalogue de Statistique Canada, vol. 11, no 4, printemps 2000.

5. Pour obtenir des renseignements sur l'incidence économique du décès d'un conjoint, veuillez consulter l'article de C. Li, « Devenir veuve : conséquences sur le revenu des femmes âgées », *Analyse en bref*, produit n° 11-621-MIF2004015 au catalogue de Statistique Canada.
6. W. Clark, « Combien d'argent les personnes âgées consacrent-elles au logement? », *Tendances sociales canadiennes*, automne 2005, p. 2 à 7.
7. Che-Alford et Stevenson, *loc. cit.*
8. K. Cranswick et D. Thomas, « Les soins aux aînés et la complexité des réseaux sociaux », *Tendances sociales canadiennes*, été 2005, p. 14.
9. W. Clark, *loc. cit.*
10. Le fait d'examiner seulement le titre d'occupation dans la première année (1999) et dans la dernière année (2001) contribue à sous-estimer les changements de titre d'occupation et à surestimer le maintien du titre d'occupation, car une personne aurait pu être propriétaire au cours de la première année, locataire dans la deuxième, puis de nouveau propriétaire dans la troisième. Cette personne aurait alors été classifiée comme propriétaire pendant les trois années.

Les tendances liées aux changements de logement chez les préretraités et les personnes âgées diffèrent passablement. Entre 1999 et 2001, un bon nombre de personnes âgées ont déménagé dans une maison comptant moins de chambres à coucher. De ce nombre, plusieurs ont troqué leur statut de propriétaire contre celui de locataire. En revanche, la plupart des préretraités ont déménagé dans une maison comptant le même nombre de chambres à coucher que leur ancienne résidence, et ils sont demeurés essentiellement propriétaires.

TSC

Jane Lin est analyste à la Division de la statistique du commerce de Statistique Canada.

1. J. Partridge, « Demographics seen affecting rental sector », *Globe and Mail*, B10, 30 septembre 2004.
2. J. Che-Alford et K. Stevenson, « Les Canadiens plus âgés qui déménagent », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1998, p. 15 à 18.
3. On définit le terme maison ou l'équivalent comme étant une maison individuelle, double, en rangée, en terrasse ou un duplex.
4. Même si le type de logement et le titre d'occupation sont liés, seulement un peu plus du quart des locataires vivaient dans des maisons et près de 10 % des propriétaires vivaient en appartement. Les deux variables sont donc incluses dans le modèle.



La population autochtone au Canada en 2017



Au moment où le Canada célébrera son 150^e anniversaire en 2017, la population autochtone pourrait représenter à peu près 4,1 % de la population du pays. La population autochtone augmente beaucoup plus rapidement que l'ensemble de la population et cette tendance se poursuivra. La population autochtone devrait croître à un taux moyen de 1,8 % par année, comparativement à 0,7 % pour l'ensemble de la population. La fécondité constitue le principal facteur qui contribue à cette croissance, le taux de natalité autochtone correspondant à environ 1,5 fois le taux canadien global. D'ici 2017, le pays compterait 971 200 Indiens d'Amérique du Nord (68 % de la population autochtone), 380 500 Métis (27 %) et 68 400 Inuits (5 %). Le grand défi que devra relever la population autochtone d'ici 2017 pourrait être le grand nombre de jeunes adultes de 20 à 29 ans qui entreront sur le marché du travail. On prévoit que ce groupe d'âge augmentera de plus de 40 % pour représenter 242 000 personnes. Ce taux équivaut à plus du quadruple du taux de croissance de 9 % prévu pour le même groupe d'âge au sein de la population générale.

Projections des populations autochtones, Canada, provinces et territoires,

produit n° 91-547 au catalogue.

Sécurité personnelle



Une proportion croissante de Canadiens se croient à l'abri du crime. En 2004, la majorité des Canadiens (94 %) estimaient qu'ils ne risquaient pas de devenir une victime, comparativement à 86 % en 1993 et à 91 % en 1999. Dans l'ensemble, 95 % des hommes et 93 % des femmes se croyaient en sécurité, mais des situations particulières laissaient entrevoir des différences entre les sexes. Par exemple, 58 % des femmes utilisant les transports en commun le soir étaient craintives lorsqu'elles le faisaient seules, comparativement à 29 % des hommes. De même, 27 % des femmes craignaient lorsqu'elles étaient seules à la maison le soir, comparativement à seulement 12 % des hommes. Les femmes étaient presque trois fois plus susceptibles de craindre pour leur sécurité personnelle lorsqu'elles marchaient seules après la tombée de la nuit.

Enquête sociale générale de 2004 sur la victimisation, cycle 18 : un aperçu des résultats,

produit n° 85-565 au catalogue.

Cartes-cadeaux



Les cartes-cadeaux, qui ressemblent aux cartes de crédit, ont des répercussions sur les ventes au détail. Au cours de la période des fêtes de 2003, 53 % des 80 plus grands détaillants du pays ont offert des cartes-cadeaux. Un an plus tard, cette proportion est passée aux deux tiers des détaillants, soit à 68 %. En moyenne, les ventes ont été meilleures dans les magasins qui ont lancé les cartes-cadeaux. En effet, les magasins qui ont lancé les cartes en 2004 ont enregistré des ventes de 10 millions de dollars chacun, une hausse par rapport aux ventes de l'année précédente, qui totalisaient 9,4 millions de dollars. Par comparaison, les chaînes de magasins qui n'offraient pas les cartes-cadeaux ont affiché des ventes de seulement 3,3 millions de dollars par magasin en 2004. Les ventes des magasins qui ont offert les cartes pendant les deux années ont atteint 10,9 millions de dollars par magasin.

« Carte-cadeau : une carte gagnante pour tous »,

Analyse en bref,

produit n° 11-621-MIF2005029 au catalogue.

Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse



Les juges ont entendu 70 465 causes pendant l'exercice 2004, ce qui représente un recul de 17 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution a marqué la plus forte baisse annuelle depuis 1992, première année pour laquelle des données nationales complètes tirées de l'Enquête sur les tribunaux de la jeunesse ont été diffusées.

Dans l'ensemble, le nombre de causes devant les tribunaux de la jeunesse a régressé du tiers depuis 1992, principalement en raison de la diminution constante du nombre de causes impliquant des crimes contre les biens.

Selon la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, qui a été adoptée en avril 2003, les causes moins graves devraient être soustraites à la procédure judiciaire et être traitées par des moyens moins officiels. Parallèlement, la *Loi* souligne l'importance pour les adolescents d'assumer les conséquences de leurs actes, par exemple en réparant tout préjudice causé aux victimes.

Le taux d'adolescents qui ont reçu un avertissement, une mise en garde, un renvoi à un programme communautaire, ou qui n'ont pas fait l'objet d'une intervention par la police, a augmenté de 30 %.

Juristat, vol. 25, n° 4,

produit n° 85-002 au catalogue.



INDICATEURS SOCIAUX

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
POPULATION								
<i>Population totale (au 1^{er} juillet)</i>	29 907 172	30 157 082	30 403 878	30 689 035	31 021 251	31 372 587	31 660 466	31 946 316
0 à 17 ans	7 201 692	7 189 595	7 157 941	7 137 778	7 121 952	7 089 944	7 034 225	6 982 780
18 à 64 ans	19 050 774	19 243 135	19 459 398	19 698 290	19 976 237	20 289 490	20 560 064	20 822 517
65 ans et plus	3 654 706	3 724 352	3 786 539	3 852 967	3 923 062	3 993 153	4 066 177	4 141 019
<i>Taux de croissance démographique (pour 1 000)</i>								
Croissance totale	9,3	7,7	8,8	9,8	11,4	10,0	9,2	9,1
Naissances	11,7	11,4	11,1	10,7	10,8	10,5	10,5	10,4
Décès	7,2	7,2	7,2	7,1	7,1	7,1	7,2	7,3
Accroissement naturel	4,4	4,1	3,9	3,6	3,7	3,4	3,3	3,0
Immigration	7,2	5,8	6,2	7,4	8,1	7,3	7,0	7,4
Émigration totale ¹	2,1	1,9	1,8	1,9	1,6	1,5	1,5	1,5
Migration interprovinciale	9,8	9,9	9,1	9,5	9,0	9,0	8,9	9,4
Mariages	5,1	5,1	5,1	5,1	4,7	4,7	4,6	4,6
<i>Taux de croissance dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement (au 1^{er} juillet)</i>								
Toronto	1,9	1,8	2,2	2,9	2,8	1,9	1,7	..
Montréal	0,5	0,8	1,0	1,0	1,1	0,9	0,8	..
Vancouver	1,4	1,4	1,4	1,8	1,7	1,4	0,9	..
SANTÉ								
Taux de fécondité total par femme	1,55	1,54	1,53	1,49	1,51	1,50	1,53	..
Grossesse chez les adolescentes	42 169	42 320	40 432	38 649	37 081	35 077
Taux de grossesse pour 1 000 adolescentes de 15 à 19 ans	42,8	42,4	40,1	38,0	36,1	33,9
Bébés de faibles poids à la naissance (< 2 500 grammes) en % de toutes les naissances	5,8	5,7	5,6	5,6	5,5	5,7	5,8	..
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances d'enfants vivants)	5,5	5,3	5,3	5,3	5,2	5,4
<i>Espérance de vie à la naissance (en années)</i>								
Hommes	75,7	76,0	76,2	76,7	77,0	77,2
Femmes	81,3	81,5	81,7	81,9	82,1	82,1
<i>Certaines causes de décès chez les hommes (pour 100 000 hommes)^{2,4}</i>								
Cancer	230,7	231,1	228,9	225,3	223,8	220,5
Poumon	69,9	70,1	70,3	64,3	64,6	64,5
Colorectal	23,5	24,1	24,1	24,0	22,8	24,1
Prostate	28,4	27,9	26,7	26,7	26,6	25,2
Cardiopathies	231,8	227,8	220,8	202,9	189,7	183,1
Accidents cérébrovasculaires	52,4	49,6	47,3	46,4	44,6	43,7
Causes externes ³	60,8	61,2	63,7	58,6	57,9	58,1
<i>Certaines causes de décès chez les femmes (pour 100 000 femmes)^{2,4}</i>								
Cancer	149,1	151,6	149,4	149,4	147,6	149,3
Poumon	32,3	34,5	34,8	34,4	34,4	35,3
Colorectal	15,2	15,7	15,2	15,1	14,9	15,2
Sein	27,4	26,4	25,2	25,0	24,9	24,4
Cardiopathies	130,2	126,2	121,1	113,4	107,6	104,6
Accidents cérébrovasculaires	44,2	41,9	40,0	38,8	37,1	36,3
Causes externes ³	24,4	24,4	25,0	23,5	22,6	24,3

.. Données non disponibles.

1. Somme des composantes suivantes : émigration, émigration de retour et solde de l'émigration temporaire.

2. Taux comparatif basé sur le Recensement de la population au 1^{er} juillet 1991 (les deux sexes confondus).

3. Inclut les faits environnementaux, les circonstances et les conditions qui ont causé des blessures, des empoisonnements et d'autres effets nocifs.

4. La mise en application de la CIM-10 en tant que norme canadienne de classification de la mortalité a eu un effet important sur les tendances de certaines causes de décès. L'incidence de cette mise en application est évaluée dans le cadre de l'étude de comparabilité de la Division de la statistique de la santé relativement aux CIM-9 et CIM-10.

Sources : Les estimations de la population proviennent de la Division de la démographie et les estimations des naissances et des décès proviennent de la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada.



PLAN DE LEÇON

Suggestions relatives à l'utilisation de *Tendances sociales canadiennes* en classe

« Volonté de participer : l'engagement politique chez les jeunes adultes »

Objectifs

- Réfléchir aux différentes façons de s'engager politiquement.
- Comprendre comment et pourquoi les citoyens pourraient avoir une incidence sur les changements sociaux.

Programmes d'études : Études civiques, science politique, études sociales

Enseignement en classe

1. Demandez à vos élèves ce que signifie l'engagement politique. Demandez-leur de déterminer si l'on pourrait considérer certaines activités comme étant politiques même si elles ne sont pas reconnues comme telles. Demandez-leur de donner des exemples de telles activités. Quelles sont les formes acceptables et inacceptables de participation à la politique? En général, quelles sont les responsabilités du gouvernement en matière de politique? Et quelles sont celles de chaque citoyen?
2. Songez à certains problèmes dont les élèves pourraient avoir une connaissance directe, par exemple la situation de quelqu'un qui s'est fait licencier ou qui souffre de problèmes de santé. Comment une personne peut-elle travailler individuellement pour apporter des changements à la suite d'une expérience personnelle? Demandez aux élèves comment ils s'y prendraient pour tenter d'introduire des changements.
3. Demandez au groupe d'indiquer ce qui, selon lui, amène une personne à choisir la politique comme vocation. Certaines personnes ou certains groupes sociaux sont-ils plus susceptibles de participer ou de chercher à se faire entendre? Comment les Canadiens peuvent-ils s'assurer que les candidats les plus compétents sont choisis pour les représenter?
4. Entamez une discussion avec votre classe sur le vote en tant que droit ou privilège. Déterminez quels sont les avantages et les inconvénients du système politique canadien comparativement au système politique d'autres pays. Pourquoi les jeunes adultes nés au Canada seraient-ils plus susceptibles de voter que les jeunes nés à l'étranger? Discutez de l'importance de voter.
5. Les jeunes adultes sont beaucoup moins susceptibles de voter que les aînés, mais ils participent beaucoup plus à d'autres formes d'engagement politique. Discutez des raisons qui peuvent expliquer pourquoi ces tendances apparemment contradictoires existent. Discutez de diverses techniques innovatrices que l'on pourrait mettre en place pour inciter les jeunes adultes à voter.

Autres ressources utiles

Consultez les ressources par sujet portant sur l'éducation civique à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/kits/courses/civics_f.htm.

S. Crompton, « La voix du peuple : des Canadiens qui s'expriment », *Tendances sociales canadiennes*, automne 2002.

Nota

Vous pouvez photocopier le « Plan de leçon » ou tout autre article ou rubrique de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.

Tendances du revenu au Canada



Obtenez une vue d'ensemble à l'aide de presque 20 ans de données pour le Canada, les provinces et 15 régions métropolitaines

Pour 209 \$, vous trouverez tout un éventail de statistiques sur le revenu de 1980 à nos jours, durant lesquels on a connu deux récessions et périodes de reprise économique! Obtenez des chiffres précis et fiables sur :

▶ le revenu d'emploi... et d'autres sources

En cette période de changements rapides, il importe plus que jamais de comprendre les tendances du revenu des Canadiens

Avec *Tendances du revenu au Canada*, vous pouvez facilement suivre et comprendre l'évolution du revenu au pays!

Servez-vous de ce CD-ROM pour visualiser les tendances à l'aide d'un simple clic de souris. Personnalisez vos tableaux. Créez vos propres graphiques. Et plus!

- ▶ l'impôt
- ▶ l'incidence des transferts gouvernementaux sur le revenu familial
- ▶ les écarts salariaux entre les femmes et les hommes
- ▶ le revenu des aînés au Canada
- ▶ l'inégalité du revenu et le faible revenu
- ▶ et bien plus encore!

Pour en savoir plus, jetez un coup d'oeil sur *Tendances du revenu au Canada* sur notre site Web : http://www.statcan.ca/francais/ads/72-202-XIF/index_f.htm ou communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada de votre région au 1 800 263-1136.



Commandez *Tendances du revenu au Canada* DÈS AUJOURD'HUI

(n° 13F0022XCB au catalogue) au prix de 209 \$. Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Frais de port à l'extérieur du Canada : pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 \$. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 \$. Vous pouvez commander par TÉLÉPHONE au 1 800 267-6677, par TÉLÉCOPIEUR au 1 877 267-4369 ou par la POSTE à Statistique Canada, Finance, Immeuble R.-H.-Coats, 6-H, Pré Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Vous pouvez aussi nous joindre par COURRIEL à infostats@statcan.ca.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

La réalité canadienne sous tous ses angles

S'abonner à *Tendances sociales canadiennes*, c'est...

...CONNAÎTRE EN PRIMEUR LES QUESTIONS SOCIALES D'ACTUALITÉ

Que se passe-t-il aujourd'hui? Chacun des numéros de *Tendances sociales canadiennes* explore nos réalités actuelles.

...ÊTRE IMMÉDIATEMENT INFORMÉ DES NOUVELLES TENDANCES

Tendances sociales canadiennes vous donne l'information dont vous avez besoin pour comprendre l'avenir et pour vous y préparer.

...OBTENIR LES DONNÉES LES PLUS PRÉCISES QUI SOIENT SUR LE CANADA

Des experts analysent les données recueillies par Statistique Canada, la source par excellence d'information inédite sur le Canada. Soyez assuré que ces données sont les plus à jour et les plus exhaustives qui soient.

Tendances sociales canadiennes vous offre un aperçu des Canadiens; vous pouvez vous en servir pour élaborer des programmes pertinents, des produits que l'on s'arrachera et des services novateurs qui répondent aux besoins des Canadiens du 21^e siècle.

Profitez de cette occasion dès aujourd'hui!

Abonnez-vous sans tarder :
par téléphone, au numéro sans frais 1 800 267-6677;
par télécopieur, au numéro sans frais 1 877 287-4369;
par courriel, à infostats@statcan.ca



Labonnement annuel à la version imprimée de *Tendances sociales canadiennes* coûte 39 \$. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Aucuns frais d'expédition ne s'appliquent aux livraisons au Canada. Veuillez ajouter 6 \$ par numéro pour les envois aux États-Unis ou 10 \$ par numéro pour les envois dans tout autre pays. Visitez notre site Web à www.statcan.ca pour en savoir davantage sur la version en ligne de *Tendances sociales canadiennes*.